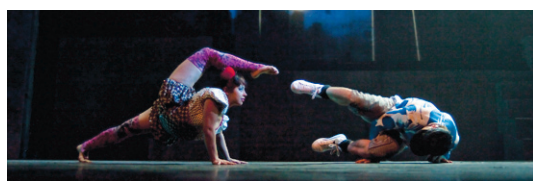




QUÉBEC
Radio Radio
en spectacle sur un toit?
Page B 9



CIRQUE ÉLOIZE
Éclair de chaleur
dans le Vieux-Port
Page B 9

ÉCONOMIE

LA COUR SUPRÊME ET LE PROJET FÉDÉRAL DE COMMISSION UNIQUE DES VALEURS MOBILIÈRES



ARCHIVES REUTERS

Le modèle québécois entre les mains des juges

Si la reconnaissance de la nation québécoise a un sens, comment Ottawa peut-il s'attaquer à ses bases économiques et financières, demande Thomas Courchene

FRANÇOIS DESJARDINS

Si jamais la Cour suprême permet au gouvernement Harper de créer sa propre commission fédérale de valeurs mobilières, donc d'envahir un champ de compétence provincial, elle «*va mettre en péril le modèle socioéconomique québécois*», avertit un professeur de sciences économiques et spécialiste en politiques publiques.

Dans un rapport d'expertise déposé en Cour d'appel du Québec et produit à la demande de l'Alberta, qui s'oppose au projet fédéral, Thomas Courchene écrit que les arguments militent en faveur du statu quo.

«*L'autorité constitutionnelle dont jouit le Québec en regard de la Bourse de Montréal, de l'Autorité*

des marchés financiers et de l'industrie des valeurs mobilières est une composante absolument critique de son modèle socioéconomique communautaire», prévient M. Courchene, professeur à l'Université Queen's et figure d'autorité pour les questions qui croisent économie et fédéralisme.

Dans l'éventualité où la Cour suprême donnerait raison à Ottawa, elle «*créerait une onde de choc dans la province, car d'autres aspects de ses pouvoirs traditionnels pourraient désormais être perçus comme étant à risque*», ajoute-t-il.

La réputation de M. Courchene n'est plus à faire. Par exemple, le professeur de Queen's a écrit longuement au sujet du partage des pouvoirs dans les années 80, dans le cadre de la commission MacDonald. Il avait conclu, à l'époque, que

la création d'une agence pancanadienne était «*peu nécessaire*» et qu'il valait mieux s'en tenir au statu quo. Mais il s'arrêta là.

Aujourd'hui, il comprend mal l'argument fédéral selon lequel une commission pancanadienne permettrait de mieux lutter contre le crime économique. Puisque le Code criminel relève déjà d'Ottawa, signale-t-il, pourquoi ne pas avoir agi davantage pendant tout ce temps?

Après avoir présenté son projet de loi portant sur la création d'une commission pancanadienne, le ministre fédéral des Finances l'a soumise à la Cour suprême pour obtenir un avis constitutionnel. Elle entendra la cause en avril 2011. En gros, Ottawa créerait une commission à laquelle les provinces pourraient adhérer sur une base volon-

taire. Ce qui arriverait à la législation des provinces réfractaires n'est pas encore clair.

De son côté, le gouvernement Charest a posé essentiellement la même question à la Cour d'appel du Québec, où le rapport d'expertise de M. Courchene a été déposé la semaine dernière. La cause, à laquelle participera l'Alberta, sera entendue en janvier 2011. Il n'a pas voulu accorder d'entrevue.

Deux articles

Le débat s'articule autour de deux articles de la Constitution. Le gouvernement fédéral — appuyé par l'Ontario, la Colombie-Britannique et

VOIR PAGE B 5: MODÈLE

Caisse de dépôt et placement

La gestion du risque a été changée, selon Bachand

LIA LÉVESQUE

Le ministre des Finances Raymond Bachand affirme que les choses ont changé, à la Caisse de dépôt et placement, depuis le rapport de PricewaterhouseCoopers dénonçant la gestion du risque qui y prévalait en 2007.

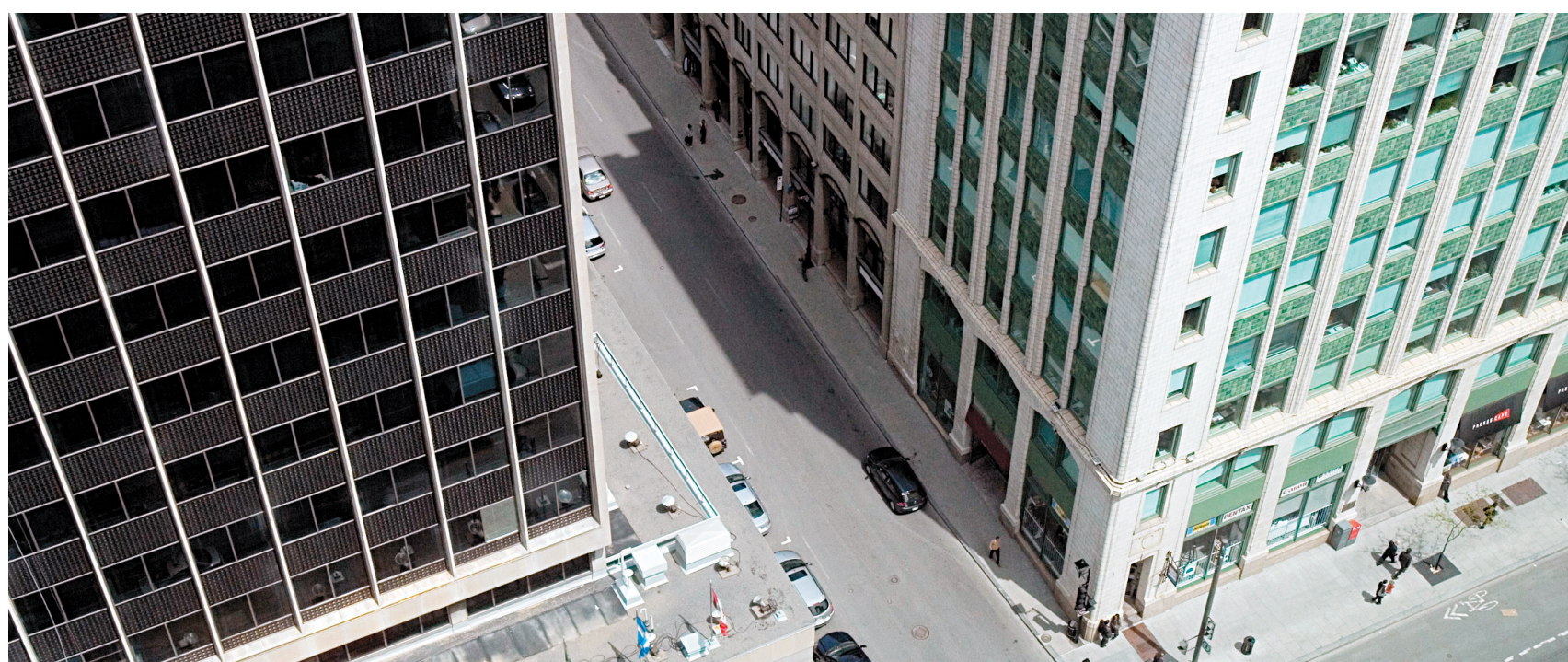
Ce rapport, obtenu par la Presse canadienne, daté de mai 2008, faisait état d'une politique de gestion du risque «*inefficace*» à la Caisse de dépôt, qui accusait «*un retard par rapport aux pratiques du marché*». On y mentionne aussi que la mesure du risque du marché était fondée sur des hypothèses «*non conformes aux pratiques du secteur financier*».

Interrogé à ce sujet hier, alors qu'il donnait une conférence de presse en compagnie du président de Loto-Québec à Montréal, le ministre des Finances a indiqué que même lui n'a vu ce rapport que récemment. «*Comme ministre des Finances, je n'avais pas copie de ce rapport. C'est un rapport qui était à l'intérieur de la Caisse de dépôt*», a-t-il justifié.

Il trouve cela normal, cependant, puisque la Caisse de dépôt doit être indépendante du gouvernement.

Le ministre a surtout cherché à démontrer que des correctifs avaient depuis été apportés.

VOIR PAGE B 6: RISQUE



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Immobilier commercial: le mur de la dette

ISABELLE REY-LEFEBVRE

La Banque des règlements internationaux (BRI), «*la banque centrale des banques centrales*», a tiré le signal d'alarme, dans son rapport annuel publié fin juin, sur l'endettement des investisseurs dans l'immobilier non résidentiel. Ces trois prochaines années arrivent en effet à échéance des milliards de dollars, de livres ou d'euros de crédits que les propriétaires de bureaux, commerces, entrepôts et hôtels ont massivement souscrits entre 2005 et 2007, soit au pic

des prix, et qu'ils ne pourront pas honorer.

«*C'est ce que nous appelons «le mur de la dette», c'est-à-dire une concentration exceptionnelle de prêts arrivant à terme en même temps, que les emprunteurs auront du mal à rembourser et les banques à refinancer, en raison des exigences accrues en fonds propres et des nouvelles règles prudentielles*», explique Bertrand Carrez, consultant d'Athema, conseil en financement immobilier.

Ce «*mur de la dette*» trouve ses fondations dans les années 2005 à 2007, lorsque l'appétit des investisseurs et le crédit facile faisaient inconsidérément monter le prix de l'immobilier commer-

cial, avec des achats financés jusqu'à 80 % ou 90 % par l'emprunt. Les risques ont été amplifiés par des techniques bancaires comme la titrisation massive des crédits hypothécaires via les fameux *commercial mortgage-backed securities* (CMBS) à l'origine de la crise financière de 2008, et par le recours à des «*crédits bullet*»: il s'agit de formules sans amortissement, dont l'emprunteur ne verse, en cours de prêt, que les intérêts, et rembourse le capital à son échéance, en général grâce à la vente de l'immeuble.

VOIR PAGE B 6: DETTE

Croissance de 9,5%

Valeur de l'action

23,84 \$ VALEUR AU 31-05-2010



21,78 \$ VALEUR AU 31-05-2009

FONDS
de solidarité FTQ

Un rendement à la hausse, une fierté en croissance et
FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

www.fondsftq.com

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, and FERM. Includes sections for A, B, and C.

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, and FERM. Includes sections for D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, and FERM. Includes sections for A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Financial news and market analysis section. Includes 'LES COTES' (Toronto, New York, Dollar), 'LES DEVISES' (Voici la valeur des devises étrangères), 'COUP D'ŒIL' (Indice Composé du TSX), 'La Bourse de Toronto', 'Le Marché Américain', 'Les plus actifs de Toronto', and 'Les plus actifs du Canadian Venture'. Includes a 'Gourou.tv' logo and 'INDICES QUÉBEC' section.

ÉCONOMIE

Des Canadiens militent contre l'accord de libre-échange

STÉPHANIE MARIN

Ottawa — Des voix s'élèvent contre l'accord de libre-échange projeté entre le Canada et l'Union européenne. Une délégation du Conseil des Canadiens se rendra même à Bruxelles la semaine prochaine pour faire part de ses préoccupations à des politiciens européens.

Le Conseil des Canadiens craint notamment que l'accord empêche les provinces et les municipalités de favoriser l'achat et l'embauche locaux, en plus de déplorer le secret qui entoure les négociations.

Selon Stuart Trew, du Conseil, un document qui fait état de l'avancement des négociations — qui en sont rendues au quatrième cycle — indique que le projet d'entente prévoit interdire aux gouvernements locaux de mettre en place des stratégies d'achat local ou éthique et ainsi favoriser les entreprises qui embauchent la main-d'œuvre régionale ou achètent leurs matériaux à proximité.

Cela toucherait notamment le Québec et l'Ontario qui ont mis en place de telles politiques, ainsi que plusieurs municipalités.

«Ce serait la première fois que les villes seraient visées dans un accord de libre-échange, avec des restrictions sur leurs pouvoirs», a-t-il affirmé, ajoutant que sur plusieurs aspects, dont celui-là, l'entente projetée avec l'Europe va beaucoup plus loin que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le ministre du Commerce international, Peter Van Loan, a souligné dans le passé que les provinces sont à la table des négociations et peuvent défendre leurs points de vue.

Parmi les autres dispositions qui préoccupent le Conseil — relevées dans l'ébauche de l'entente — il y a celles qui enlèveraient les restrictions sur la propriété étrangère des entreprises de télécommunications et celles qui élimineraient à toutes fins utiles le droit des agriculteurs d'emmagasiner, de réutiliser et de vendre des semences.

La Presse Canadienne

LA FIN DU PT CRUISER



JOERG KOCH AGENCE FRANCE-PRESSE

APRÈS dix ans sur les routes, le constructeur automobile américain Chrysler a cessé hier la production de son modèle PT Cruiser, une voiture aux accents rétros, a indiqué le groupe. Avec sa large calandre rappelant les véhicules des années 1930 et son aspect massif inspiré des taxis londoniens, le PT Cruiser avait été lancé en 2000, après la nouvelle Beetle de Volkswagen. Il a ouvert la voie au style rétro sur le marché américain devantant la sortie de la nouvelle Mini Cooper ou de la Chevrolet HHR. Son succès initial avait même surpris son constructeur. En dix ans, Chrysler en a vendu 1,3 million d'exemplaires dont plus de 200 000 à l'international.

Les Canadiens achètent de plus en plus de voitures

Toronto — Une confiance renouvelée envers la relance de l'économie incite les Canadiens à acheter de plus en plus de véhicules — y compris des utilitaires sportifs et des camions légers gourmands d'essence, affirme une étude de la Banque Scotia.

À l'opposé, le marché américain se redresse grâce aux parcs automobiles, alors que

gouvernements, entreprises et agences de location renflouent leurs stocks, précise le rapport dévoilé hier.

L'économiste Carlos Gomes explique que les achats des foyers canadiens se sont appréciés de 14 % cette année, comparativement à une hausse de 11 % pour les parcs automobiles. La moitié des nouveaux véhicules achetés ont été des

camions légers, en partie en raison du fléchissement des cours de l'essence et des mesures incitatives mises de l'avant par les constructeurs.

M. Gomes ajoute que les Canadiens achètent voitures et camions parce qu'ils envisagent avec de plus en plus d'optimisme la relance de l'économie, dans la foulée de la récession qui a frappé en 2008 et 2009. Il

indique que la situation témoigne aussi de la robustesse du marché de l'emploi au Canada. Quelque 43 000 emplois ont été créés en moyenne chaque mois au pays depuis le début de l'année contre 150 000 aux États-Unis — même si le marché de l'emploi est huit fois plus gros dans ce pays.

La Presse canadienne

Québec et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Un partenariat de plus de 10 millions

Le ministre du Développement économique, Clément Gignac, a annoncé jeudi la reconduction de l'entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), pour le développement continu du mouvement coopératif au Québec.

«Ce renouvellement fait suite aux résultats très positifs obtenus en matière de développement coopératif au cours des trois dernières années de l'entente précédente», peut-on lire dans le communiqué. Québec allouera annuellement 4,5 millions pour cette entente au cours des deux

prochaines années. Les grandes institutions coopératives telles que Desjardins, La Coop fédérée, Agropur et les mutuelles d'assurances injectent également plus de 560 000 \$ par année dans l'entente.

«L'entente de partenariat vise à soutenir les principales fonctions stratégiques dans le développement coopératif, soit la promotion de la formule coopérative, l'aide-conseil aux coopératives en démarrage, la prestation de services spécialisés et d'accompagnement d'affaires pour les coopératives existantes, de même que la réalisation d'activités structurantes. Elle

permettra aux principaux acteurs du développement coopératif, soit les onze coopératives de développement régional et des fédérations sectorielles, d'obtenir le soutien nécessaire pour déployer ces fonctions stratégiques», poursuit le CQCM.

Le ministre Gignac a souligné que «les emplois liés aux coopératives non financières ont progressé au cours des 10 dernières années à un rythme annuel de 5,4 % contre 2,1 % pour l'ensemble des emplois au Québec. De plus, le taux de survie des coopératives a atteint le double de celui des entreprises québécoises.»

Au cours des trois dernières années, l'entente de partenariat a permis de créer 330 nouvelles coopératives, générant plus de 1150 emplois au démarrage, principalement en milieu semi-urbain et rural. Plus de 500 coopératives existantes ont reçu un suivi spécialisé et un accompagnement d'affaires et 161 projets structurants ont été menés à terme. «Rappelons qu'en 2008, 63,1 % des nouvelles coopératives constituées au Canada provenaient du Québec, comparativement à 43,3 % en 2004», a ajouté le CQCM.

Le Devoir

La Presse canadienne

EN BREF

Des millions de plus pour Stronach

Toronto — Magna International a indiqué que son fondateur, Frank Stronach, recevrait, au cours des quatre prochaines années, 120 millions additionnels en honoraires de conseil, outre la somme de près de 1 milliard qu'elle propose de lui verser pour qu'il renonce à son contrôle de droit sur l'entreprise. Dans une circulaire de sollicitation de procurations diffusée hier, Magna calcule que

les honoraires de conseil qu'elle verse annuellement à M. Stronach s'élèveront à 120 millions d'ici 2014. Suivant l'entente, ces honoraires diminueront graduellement au cours des quatre prochaines années. Le géant des pièces automobiles a diffusé le document de 200 pages à la demande de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. À la fin du mois de juin, l'organisme avait jugé que Magna devait publier davantage d'informations avant la tenue du vote des actionnaires. — La Presse canadienne

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
A V O C A T

V i e u x - M o n t r é a l

514.861.0469

Activités / Plein Air

LA ROUTE DU PATRIMOINE DE LAVAL

VIRÉES PATRIMONIALES
dans le Vieux-Sainte-Rose 2010

À chacun son histoire
Parcours théâtral — 10 et 24 juillet

Avoir pignon sur rue à l'île Jésus
Visite historique guidée — 17 et 31 juillet

Forfait Terre et rivière
Visite historique guidée et croisière en ponton

450 681-1611 ou www.routedupatrimoine.com

16^e ÉDITION

festival mémoire racines

21 et 22 juillet
Centre-ville de Joliette

23, 24 et 25 juillet 2010
Parc Saint-Jean-Bosco à Joliette

450 752-6798 | 888 810-6798
www.memoireracines.org

POUR ANNONCER DANS CE GROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JENNIFER BOILY-DEMERS AU 514 985-3502 OU JBOILY@LEDEVOIR.COM

ÉCONOMIE

Vent d'optimisme

La Bourse de Toronto a progressé hier pour une quatrième séance consécutive, l'optimisme économique ayant été gonflé par la publication de données spectaculaires au sujet du marché canadien de l'emploi.

L'indice composé S&P/TSX a avancé de 137,08 points, pour clôturer la séance à 11 570,45 points, après que Statistique Canada eut annoncé que l'économie avait créé quelque 93 200 emplois le mois dernier, soit bien plus que les 20 000 nouveaux emplois attendus par les économistes.

Le dollar canadien a affiché une importante hausse à la suite de la publication des données, prenant 95 centimes à 96,74 ¢US, les investisseurs s'attendant de plus en plus à ce que la Banque du Canada hausse son taux d'intérêt directeur lors de sa décision du 20 juillet.

Le cours du pétrole brut s'est apprécié de 65 ¢ à 76,09 \$US.

A New York, la moyenne Dow Jones des valeurs industrielles a pris 58,73 points pour terminer à 10 197,72 points, tandis que l'indice composé du Nasdaq a gagné 21,05 points à 2196,45 points et que l'indice élargi S&P 500 a avancé de 7,68 points à 1077,93 points.

«Enfin, une semaine de rebond», soupire Marc Pado, de Cantor Fitzgerald. «L'euro va mieux, le dollar est retombé, l'économie ne semble pas aller si mal que ce que les gens pensaient, et les résultats ne devraient pas être aussi mauvais qu'anticipé actuellement par le marché», estime-t-il. Sur les quatre séances restantes, l'indice phare de Wall Street a rebondi de 5,3 %, sa plus forte hausse hebdomadaire depuis juillet 2009. Le Nasdaq, à dominante technologique, a gagné 5 % et l'indice élargi Standard & Poor's 500 5,4 %.

«On était revenus, avec une baisse extrêmement violente, vers des niveaux psychologiques assez importants», fait observer Evariste Lefevre, de Natixis. «On a un phénomène assez classique de rebond technique avec des motifs macroéconomiques qui ne sont pas extrêmement solides», estime-t-il.

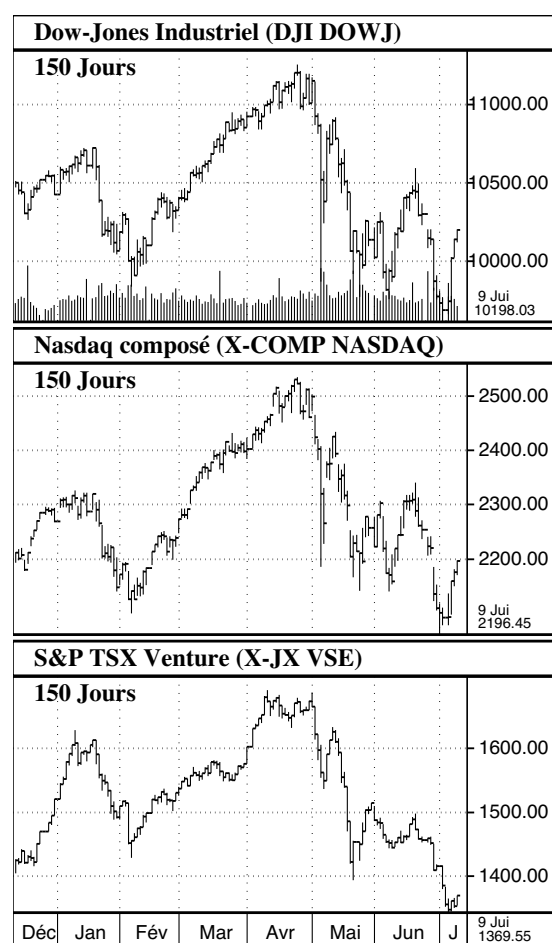
Si les indicateurs américains, plutôt rares, sont restés mitigés, la place new-yorkaise a profité d'un climat international plus serein: rebond des marchés asiatiques et européens, un euro qui remonte à 1,27 \$US pour la première fois en deux mois, et le Fonds monétaire international qui écarte la possibilité d'une nouvelle récession mondiale et relève sa prévision de croissance pour 2010.

Les banques ont tiré le marché vers le haut, alors que se répandaient des rumeurs indiquant que les institutions financières européennes passeraient sans problème majeur les tests de résistance auxquels elles sont actuellement soumises.

«S'il y a un catalyseur pour maintenir ce rebond, il faut aller le chercher du côté des résultats», prévient M. Lefevre. «Mais on est sur des niveaux de bénéfices anticipés tellement élevés qu'il va falloir que les entreprises nous annoncent des bons chiffres, et soient plus optimistes qu'avant sur leurs attentes.»

L'agenda macroéconomique américain s'annonce aussi très chargé.

La Presse canadienne et Wall Street



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 8 juillet 2010 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

| Banques | Dépôt à terme | | | | Prêt hypothécaire | | | |
|--------------|---------------|------|-------|-------|-------------------|------|-------|-------|
| | 30-59 Jrs | 1 an | 3 ans | 5 ans | 6 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans |
| HSBC Canada | 0,20 | 1,00 | 1,55 | 2,50 | 4,85 | 3,60 | 4,60 | 5,89 |
| Nationale | 0,15 | 1,00 | 1,60 | 2,30 | 4,50 | 3,50 | 4,40 | 5,79 |
| Laurentienne | 0,15 | 1,10 | 1,60 | 2,60 | 3,95 | 3,70 | 4,45 | 5,79 |
| Royale | 0,20 | 0,70 | 1,50 | 2,10 | 4,75 | 3,50 | 4,40 | 5,79 |
| Scotia | 0,15 | 0,75 | 1,55 | 2,10 | 4,95 | 4,40 | 4,70 | 5,79 |
| TD | 0,20 | 0,75 | 1,55 | 2,10 | 4,65 | 3,70 | 4,75 | 5,79 |
| B. Montréal | 0,20 | 1,20 | 1,70 | 2,60 | 4,75 | 3,50 | 4,40 | 5,79 |
| CIBC | 0,20 | 1,00 | 1,55 | 2,10 | — | — | — | — |
| Desjardins* | 0,15 | 1,00 | 1,55 | 2,10 | 3,75 | 3,70 | 4,65 | 5,79 |

* Taux suggéré par la Fédération des caisses Desjardins du Québec

| Fiducies | Dépôt à terme | | | | Prêt hypothécaire | | | |
|---------------|---------------|------|-------|-------|-------------------|------|-------|-------|
| | 30-59 Jrs | 1 an | 3 ans | 5 ans | 6 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans |
| Desjardins | 0,15 | 1,10 | 1,60 | 2,60 | — | — | — | — |
| Gr. Investors | — | — | — | — | 4,95 | 3,70 | 4,75 | 5,89 |
| Capitale Ass. | — | — | — | — | 4,94 | 3,84 | 4,74 | 5,79 |

La Bourse au féminin



GÉRARD BÉRUBÉ

La finance comportementale indique que l'on investit différemment selon qu'on est un homme ou une femme. Voici quelques différences. Cette chronique se veut une lecture d'été. Elle ne veut toutefois ni relancer la guerre des sexes ni nourrir les clichés. Car, si l'on emprunte à la philosophie chinoise, l'énergie de chaque être humain renferme à la fois les principes féminin et masculin. Reste à savoir lequel du yin ou du yang est dominant chez chacun.

Dans une récente chronique, le cabinet Orientation Finance présente un petit profil de l'investisseur selon qu'il est masculin ou féminin. Ainsi, les femmes savent investir avec sagesse. Elles sont moins spéculatrices en matière d'investissement. Elles ne cherchent pas le gain rapide et vivent avec moins de sensiblerie que les hommes les échecs boursiers. Elles sont plus rationnelles dans leur comportement financier et sont acheteuses de produits plus conservateurs.

Les hommes préfèrent plus souvent qu'elles investir dans des produits financiers plus risqués dans l'espoir de réaliser des gains plus rapidement. Ils sont beaucoup plus nombreux dans les séminaires sur l'analyse technique et ils composent l'essentiel des adeptes du «day trading».

«Cette meilleure gestion du risque de la part des

femmes explique pourquoi à long terme elles ont réalisé des gains boursiers supérieurs de 2 % à ceux des hommes, selon certaines études sur le sujet.» Elles obtiennent des rendements plus réguliers à long terme. Il faut dire cependant que, quel que soit le sexe, une rotation moindre des placements engendre de meilleurs rendements.

Le cabinet ajoute: l'appât du gain est moins prononcé chez les femmes. Elles sont plus humaines et se préoccupent davantage du volet social des finances. «Le microcrédit s'est développé avec succès, grâce aux femmes, dans des pays pauvres de l'Afrique. Ce sont elles qui gèrent ces milliers de petites entreprises. Les niveaux de remboursement de ces prêts sont exceptionnellement élevés, ce qui a contribué à la croissance économique de plusieurs de ces pays.»

A un niveau plus micro, les femmes sont omniprésentes dans la gestion du budget et se retrouvent à l'origine de 80 % des dépenses des ménages et influencent près de 90 % des décisions d'achat des ménages.

Selon Direct Assurance, les femmes perçoivent et craignent davantage les risques en matière de placement. Elles ont tendance à être moins optimistes et à ne pas pécher par excès de confiance. Il en résulte des allocations d'actif plus prudentes, avec une proportion moindre des portefeuilles dédiée aux actions. Dans le choix des actions, elles vont privilégier les titres de première qualité et les placements à long terme.

Dans un sens plus large, il ressort des différents sondages que les hommes ont tendance à

sous-estimer le risque. Ou bien que les femmes ont tendance à exagérer davantage les risques extrêmes, d'autant qu'elles ressentent les pertes avec plus d'aversion et d'intensité. Ce qui peut vouloir dire, notamment, que les femmes se départent plus rapidement de leurs titres gagnants et conservent plus longtemps leurs titres perdants. En revanche, les hommes transigent plus fréquemment. Cette rotation plus grande de leur portefeuille entraîne des frais transactionnels plus élevés sans générer pour autant une performance supérieure.

Une étude américaine portant sur un échantillon de 350 000 détenteurs de compte chez un courtier a indiqué que les hommes faisaient 67 % plus de transactions que les femmes. Cette plus grande activité pourrait expliquer pour les hommes de l'échantillon qu'ils ont dégagé un rendement annuel moyen inférieur de 1,5 % à celui des femmes.

Vu par l'autre bout de la loupe, soit au niveau de l'administration et de la haute finance, *Le Figaro* rapporte les conclusions d'une étude européenne, dévoilées en 2008, soulignant que les entreprises dirigées par des équipes mixtes ont comptabilisé entre 2003 et 2005 un résultat d'exploitation moyen supérieur de près de 50 % à celui des entreprises de leur secteur dirigées par des hommes seulement. Le rendement moyen sur fonds propres a été de 10 % supérieur et cette direction mixte a offert à ses actionnaires un taux de rendement de 34 % supérieur.

Quand le yin et le yang deviennent deux principes complémentaires...



Mobility menace de poursuivre Rogers

SUNNY FREEMAN

Toronto — Le nouveau service sans fil au rabais que s'appête à lancer Rogers Communications est un acte d'intimidation visant à détruire la concurrence au sein de l'industrie canadienne des télécommunications, affirme le patron d'un des nouveaux venus dans le secteur du sans fil, Mobility.

Le président du conseil de Mobility, John Bitove, n'a pas caché son mécontentement vis-à-vis du service Chatr annoncé par Rogers le 30 juin, allant jusqu'à affirmer qu'il ne s'était pas lancé en affaires pour se faire arnaquer par un joueur de plus grande taille. M. Bitove prévoit examiner les recours judiciaires qui s'offriront à son entreprise en vertu de la Loi sur la concurrence du Canada si Rogers va de l'avant avec son nouveau service au rabais.

Selon M. Bitove, l'offre de Chatr est suspicieusement similaire aux plans de Mobility qui proposent des appels et des messages textes illimités à des tarifs fixes s'établissant entre 15 \$ et 65 \$. «Regardez les marchés qu'ils visent, ce sont nos marchés. Regardez les plans qu'ils offrent aux consommateurs, ce sont pratiquement des imitations des plans que nous avons mis en place», a affirmé M. Bitove.

Rogers Communications n'a pas immédiatement retourné les appels pour commenter les accusations de M. Bitove.

Le président de Mobility estime que l'arrivée de Chatr n'a rien d'une coïncidence, puisque Rogers aurait pu choisir de lancer un tel service il y a plusieurs années, mais n'a choisi de le faire que lorsque Mobility a fait son entrée sur le marché. «Essentiellement, il s'agit d'un acte d'intimidation de la part d'un joueur de 20 milliards qui tente de détruire la concurrence aussi rapidement que possible.»

Concurrence

Mobility est l'un des nouveaux venus sur le marché de la téléphonie sans fil, ayant remporté une part des nouvelles fréquences mises aux enchères en 2008 par Ottawa. Une partie du spectre ainsi attribué était réservée aux nouveaux joueurs, Ottawa ayant spécifiquement prévu que cela favoriserait la concurrence dans le secteur du sans-fil.

Chatr deviendrait le troisième membre de la famille sans fil de Rogers Communications, après Rogers sans fil et Fido.

Mobility entend notamment déposer une plainte auprès du Bureau de la concurrence, faisant valoir que Rogers a enfreint la section «abus de position dominante» de la loi, qui interdit «l'utilisation sélective et temporaire de marques de combat destinées à mettre au pas ou à éliminer un concurrent». M. Bitove croit que Rogers éliminera ses rabais une fois que Mobility aura été écarté du marché.

Le Bureau de la concurrence examine s'il existe une preuve qu'un comportement a un effet nuisible sur le marché, afin de déterminer s'il y a eu, ou non, un abus de position dominante, a expliqué son porte-parole, Greg Scott, qui n'a pas voulu préciser si le Bureau étudiait ce cas précis.

L'analyste en télécommunications Iain Grand croit que les allégations de Mobility contre Rogers sont solides, compte tenu du moment choisi pour le lancement du service et du choix des mots utilisés par Rogers pour présenter sa marque, à la lumière du texte de la Loi sur la concurrence.

Plusieurs fournisseurs ont lancé, ces dernières années, des enseignes sœurs, comme le service Koodoo, de Telus, ainsi que les marques Solo et Virgin Mobile, de Bell. «La différence, c'est le moment choisi pour le faire, et la manière de le faire», a observé M. Grant. «Ceci est presque un exemple parfait de ce que la loi tente d'empêcher.»

«Si vous introduisez votre marque au rabais au moment où Mobility et Public Mobile et Wind se pointent le bout du nez avec de nouveaux plans concurrentiels, cela pourrait être perçu comme un peu opportuniste.»

Mobility a lancé en mai son service sans fil dans la grande région métropolitaine de Toronto, et prévoit faire de même d'ici la fin de l'année à Vancouver, Edmonton, Calgary et Ottawa.

La Presse canadienne

La chronique de Claude Chiasson fait relâche en juillet. Elle sera de retour au mois d'août.

Première mondiale
En direct: Le premier rendez-vous boursier quotidien interactif au monde!

Appuyé de 10 passionnés de la Bourse - Épaulé par une équipe de production chevronnée
Le premier studio de webtélé en direct au monde - L'unique show de Bourse en direct dans les deux sens

14 professionnels, 10 stations de travail, 3 plateaux de tournages, 30 ordinateurs, 6 caméras, 26 plasmas, 86 équipements de mise en onde, 18 kilomètres de câble, une ambiance de fou, des malades de Bourse et des auditeurs affamés

Reconnu pour ne laisser personne indifférent, le coloré vulgarisateur de la Bourse, Michel Carignan revient en force.

Dans le feu de l'action
En semaine à midi sur **decisionplus.com**

Météo Média

Lever du soleil: 5h16
Coucher du soleil: 20h43

| Canada | Auj. | Demain | Le Monde | Auj. | Demain |
|------------|-----------|-----------|-------------|-----------|-----------|
| Edmonton | Ora 22/14 | Sol 25/16 | Londres | Sol 28/16 | Var 24/17 |
| Moncton | Ora 25/18 | Plu 22/18 | Los Angeles | Sol 20/17 | Sol 20/17 |
| Saint-Jean | Plu 19/17 | Plu 22/16 | Mexico | Ora 18/13 | Ora 20/13 |
| Toronto | Sol 27/18 | Sol 29/20 | New York | Ora 27/22 | Sol 31/23 |
| Vancouver | Sol 25/17 | Sol 23/16 | Paris | Var 31/20 | Sol 31/23 |
| Winnipeg | Ora 29/13 | Sol 23/12 | Tokyo | Sol 28/24 | Plu 27/25 |

©MétéoMédia 2010

Montréal
Aujourd'hui 26
Ciel variable.

Ce soir 21
Averses, pdp 40%.

Demain 29/21
Ciel variable.

Lundi 29/22
Passages nuageux.

Mardi 28/21
Quelques averses, pdp 40%.

Québec
Aujourd'hui 25
Nuageux avec percées de soleil.

Ce soir 19
Nuageux avec éclaircies.

Demain 27/18
Plutôt nuageux.

Lundi 28/19
Passages nuageux.

Mardi 27/19
Passages nuageux.

Gatineau
Aujourd'hui 28
Ciel variable.

Ce soir 18
Ciel variable.

Demain 29/19
Ciel variable.

Lundi 30/20
Ciel variable.

Mardi 27/19
Quelques averses, pdp 60%.

C'EST COMME AVOIR UN MÉTÉOROLOGUE DANS VOTRE POCHE.
Obtenez la météo pour emporter avec meteomedia.com

Météo Média

ÉCONOMIE

Réforme de la régulation financière aux États-Unis

Les agences de notation jugées par leurs pairs

Standard & Poor's a mis sous surveillance la note de crédit de Moody's

MARIE DE VERGÈS

La réforme de la régulation financière aux États-Unis va-t-elle semer la zizanie entre les agences de notation? Sur le point d'être définitivement adopté par le Congrès américain, le texte autorise les investisseurs à attaquer en justice les agences qui les auraient induits en erreur en faisant mal leur travail, «sciemment ou par négligence».

Un coup de semonce pour ces organismes, sur la sellette depuis la crise financière? Sans doute. Mais loin de faire cause commune, Standard & Poor's (S & P) a jugé que la nouvelle législation mettait sous pression la qualité de crédit de... sa concurrente et néanmoins consœur Moody's. Depuis le 29 juin, sa note de crédit à court terme A - 1, la deuxième meilleure sur l'échelle de S & P, est placée sous surveillance avec «implication négative». Autrement dit, cette note a plus de 50 % de chances d'être dégradé dans les prochaines semaines.

Selon S & P, l'entrée en application de cette loi, qui permet des poursuites en cas de notation frauduleuse, risque d'entraîner «des frais judiciaires accrus» et «une moins bonne rentabilité» pour son homologue. En outre, une fois le texte voté par le Sénat, les investisseurs pourraient être incités à recourir moins fréquemment aux notes des agences. Car la réforme supprime les références aux notations dans la réglementation. Encore un mauvais point pour Moody's... mais aussi pour Standard & Poor's ainsi que Fitch, la dernière de ce trio qui concentre plus de 90 % du marché.

«C'est assez comique, car S & P est concernée par à peu près tous les facteurs de risque qu'elle mentionne comme cause d'une possible dégradation», s'amuse Nicolas Véron, du centre d'analyse économique Bruegel. «En un sens, d'ailleurs, on peut saluer qu'elle n'ait pas éludé sa responsabilité d'agence de notation sur ce terrain délicat», ajoute-t-il.

Standard & Poor's tend-elle donc le bâton pour se faire battre? Oui et non. L'agence américaine, détenue par le groupe McGrawHill, pourra faire valoir qu'elle est plus diversifiée. Outre son métier historique, elle est connue pour son activité de recherche sur les actions. Tandis que la seule notation représente 90 % du chiffre d'affaires de sa concurrente Moody's.

Cette dernière s'est retrouvée mise sur le gril ces dernières semaines. Début juin, d'anciens salariés ont été auditionnés par la commission d'enquête du Congrès sur la crise financière. Ils ont décrit une atmosphère de pression régnant sur les analystes pour attribuer des notes favorables à des produits financiers risqués afin d'assurer la signature de contrats. De quoi alimenter le reproche de conflit d'intérêt adressé aux agences, payées par les émetteurs qu'elles doivent noter.

Censeurs des entreprises et des États, ces sociétés connaissent à leur tour la sanction pour le rôle qu'elles ont joué dans la crise des subprimes. Incapables de déceler les risques de ces crédits immobiliers explosifs, elles ont finalement aggravé la tornade financière en dégradant brutalement les notes des banques. Elles ont aussi été au cœur de la polémique dans la crise de la zone euro. Accusées d'avoir semé la pagaille sur les marchés en abaissant sévèrement les notes de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal.

La refonte de la régulation aux États-Unis signe la fin d'un âge d'or pour ces agences qui profitent encore d'une extrême rentabilité avec un bénéfice représentant entre le quart et le tiers de leur chiffre d'affaires. Pour redorer leur blason, il leur faudra défendre leur actif le plus précieux : la crédibilité. Et quoi de plus convaincant que de savoir s'appliquer entre soi les «punitions» infligées aux autres...

Le Monde



SHANNON STAPLETON REUTERS

MODÈLE

SUIITE DE LA PAGE B 1

cinq autres provinces — est convaincu que l'article 91.2 de la Constitution canadienne, qui lui confère la responsabilité de la «réglementation du trafic et du commerce», devrait aussi inclure le secteur des valeurs mobilières. Or, depuis toujours, celui-ci est attribué à l'article 92.13, qui en fait un champ de compétence provincial en l'intégrant à «la propriété et [aux] droits civils».

Ottawa soutient que la nature des marchés financiers est de plus en plus nationale et internationale, une réalité qui milite selon lui en faveur d'une action centralisée plutôt que décentralisée, comme c'est le cas présentement. Il existe actuellement 13 agences provinciales et territoriales.

«Si Ottawa peut se servir de son pouvoir concernant le trafic et le commerce pour s'emparer d'un aspect clé de la "propriété et des droits civils", quels autres éléments du modèle québécois vont devenir vulnérables à la portée du trafic et du commerce?», demande M. Courchene.

L'idée d'une commission fédérale circule depuis plus de 30 ans, mais le ministre Flaherty, appuyé par Bay Street, en a fait une mission personnelle. Le Canada fait rire de lui en ce moment et les marchés seraient plus efficaces avec une agence unique, dit-il. Ses détracteurs signalent que les études classent généralement le système canadien parmi les meilleurs au monde.

Présentement, les agences (sauf l'Ontario) fonctionnent selon un régime de «passeport». Dans un certain nombre de situations, celui-ci permet à une entreprise qui souhaite mener des activités ailleurs que chez elle de ne faire affaire qu'avec une seule province.

Dans son rapport, M. Courchene mentionne que «les racines de l'article 92.13 se trouvent dans l'Acte de Québec de 1774, de sorte que le Québec est par la suite entré dans la Confédération avec "la propriété et les droits civils"».

L'universitaire s'étonne aussi de ce qu'il voit comme une volte-face: «Aussi récemment qu'en 2006, le premier ministre Harper et le Parlement affirmaient que "les Québécois forment une nation dans un Canada uni". On peine à comprendre que ce même gouvernement conteste maintenant les bases économiques et financières de la "nation" québécoise.»

Le Devoir

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CARRIÈRES & PROFESSIONS
jfbosse@ledevoir.com
5 14.985.3444

**3 services,
1 seul prix!**

Libérez-vous des idées reçues
ledevoir.com/carrieres.html

LE DEVOIR.com

TÉLUQ
L'université à distance de l'UQAM

Québec Montréal

Poste de professeur régulier

- Communication

Poste de professeur substitut

- Linguistique (langue et culture espagnoles, didactique des langues)

Date limite de réception des candidatures : 30 juillet 2010, à 17 h
Courriel : loiselle.lucie@teluq.uqam.ca

Pour la description complète des postes :
www.teluq.uqam.ca/emplois

La TÉLUQ souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.

15 postes de professeur offerts à l'UQAM

Communication sociale et publique

→ Communication marketing

Didactique des langues

→ Didactique du français langue première
→ Didactique du français langue seconde

Éducation et formation spécialisées

→ Orthodidactique de la lecture et de l'écriture

Finance

→ Finance corporative
→ Finance internationale

Géographie

→ Planification territoriale

Histoire de l'art

→ Approches sociologiques et institutionnelles des arts visuels

Marketing

→ Commerce de détail et distribution

Mathématiques

→ Statistique appliquée

Philosophie

→ Éthique avec compétence complémentaire en philosophie sociale

Psychologie

→ Approche cognitive et comportementale dans le domaine des troubles de la personnalité

Sciences comptables

→ Analyse de la performance financière et organisationnelle

Sexologie

→ Recherche clinique appliquée en sexologie

Sociologie

→ Sociologie de l'immigration et des relations interethniques

Traitement : Selon la convention collective UQAM-SPUQ

Une description détaillée de ces postes, incluant les exigences, les dates d'entrée en fonction et les délais pour poser votre candidature, est disponible sur notre site Internet.

L'université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et à un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature. La priorité sera donnée aux Canadiennes, Canadiens et aux résidentes, résidents permanents.

carrieres.uqam.ca

UQAM

UNIVERSITÉ LAVAL

Première université francophone en Amérique, l'Université Laval est l'une des plus importantes au Canada. Activement engagée dans son milieu, elle offre un environnement de formation et de recherche de premier plan au cœur de Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO.

PERSONNEL ENSEIGNANT

**Professeure ou professeur
TECHNOLOGIES MUSICALES**
FACULTÉ DE MUSIQUE

Dans le prolongement de l'établissement de deux nouveaux laboratoires faisant appel à la technologie (Laboratoire de recherche en formation auditive et en didactique; Laboratoire audio-numérique de recherche et de création) et du lancement d'un certificat en réalisation audio-numérique, la Faculté désire pourvoir ce poste en technologies musicales.

Clôture du concours : 20 août 2010
Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2011
Information : ulaval.ca, section « Emplois disponibles »

En tant qu'employeur qui valorise la diversité au sein de son effectif, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

**LE MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC RECHERCHE
DES CANDIDATURES POUR COMBLER L'EMPLOI DE :**

**CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE DE L'ART CONTEMPORAIN
(1950 À 2000) POUR UNE PÉRIODE DE TROIS (3) ANS**

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR CETTE OFFRE D'EMPLOI
OU POUR POSER VOTRE CANDIDATURE, CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET
À LA SECTION « CARRIÈRES AU MUSÉE ».

**Musée national des beaux-arts
du Québec**
Québec

PARC DES CHAMPS-DE-BATAILLE
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5H3
418 643-2150 / 1 866 220-2150
WWW.MNBA.QC.CA

LE MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC APPLIQUE UN PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET INVITE LES FEMMES, LES PERSONNES HANDICAPÉES AINSI QUE LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET DES MINORITÉS ETHNIQUES À PRÉSENTER LEUR CANDIDATURE. PHOTO © LES PHOTOGRAPHES KEEL, 2004

ÉCONOMIE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Raymond Bachand

RISQUE

SUITE DE LA PAGE B 1

«On parle d'un rapport qui date, aujourd'hui. Le gouvernement a pris des mesures, on a changé des membres du conseil d'administration. Il y a une nouvelle direction en place. Et cette nouvelle direction, elle a décidé, aussi, suite à une analyse de ce qu'elle n'était pas satisfaite de la vitesse à laquelle les recommandations se mettaient en oeuvre. Elle a engagé McKenzie [firme de consultants] pour l'accompagner dans une mise en oeuvre accélérée des recommandations pour que la gestion de risque à la Caisse de dépôt soit mieux faite», a indiqué le ministre Bachand.

«L'implantation est accélérée; il y a des outils. La gestion du risque a été totalement changée à la Caisse de dépôt et, en ce sens-là, je pense qu'on est dans la bonne direction», a-t-il opiné.

M. Bachand a toutefois ad-

mis qu'il y avait à l'époque des déficiences dans la gestion du risque à la Caisse de dépôt. Il en veut pour preuve le fait que des améliorations ont été apportées depuis.

La Caisse de dépôt avait enregistré des pertes de 40 milliards en 2008.

De son côté, l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic s'est dite «extrêmement déçue» d'apprendre que ce rapport n'a jamais été rendu public depuis sa présentation aux dirigeants de la Caisse, en mai 2008. «Il s'agit encore d'un manque de transparence de la Caisse qui nous confirme officiellement le laissez-aller durant les années Rousseau et Guay», a commenté le vice-président de l'association, Roch Perreault, dans un communiqué.

La Presse canadienne

DETTE

SUITE DE LA PAGE B 1

Aux États-Unis, Steve Renna, président de la National Association of Real Estate Investment Managers (Nareim), évalue à 800 milliards de dollars le montant des crédits arrivant à échéance au cours des deux prochaines années, dont la moitié de créances douteuses. En 2008 et 2009, la valeur des immeubles a chuté de 30 % à 50 %, «une dépréciation excessive, qui sera peut-être ramenée, en 2010, à 25 % ou 35 % pour les immeubles de bonne catégorie», tempère M. Renna. Les banques ont déjà enregistré, au premier trimestre, un taux de 10 % d'impayés des CMBS, contre 2 % à 3 % un an plus tôt.

Pour l'Europe, le cabinet CB Richard Ellis estime, dans une étude parue en avril, que 207 des 970 milliards d'euros d'encours de prêts immobiliers, à fin 2009, sont adossés à des immeubles de mauvaise qualité, financés en outre avec un fort endettement, et rencontrent déjà de grandes difficultés de remboursement. Le cabinet DTZ a, lui, calculé que 482 milliards d'euros de prêts, en Europe, devront être renouvoies au cours des deux prochaines années, obligeant les banques à trouver de nouveaux capitaux à hauteur de 115 à 156 milliards d'euros entre 2010 et 2011.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les pays d'Europe les plus touchés sont le Royaume-Uni (22 % de la dette et 36 % des besoins de refinancement), l'Espagne (respectivement 16 % et 20 %), la France (13 % et 11 % des besoins, soit environ 13 milliards d'euros) et l'Allemagne (14 % et 8 %). Des pays de taille plus modeste, comme l'Irlande, le Portugal, la Roumanie, la Hongrie, sont certes moins endettés en valeur absolue mais cependant très exposés, en particulier aux problèmes d'im-

payés, de créances douteuses et de ventes forcées. L'agence Standard & Poor's, qui note entre autres la qualité des prêts titrisés, relève qu'au Royaume-Uni 9 % d'entre eux sont d'ores et déjà défaillants.

De tels impayés peuvent être soldés de deux façons. Les propriétaires vendent leurs immeubles aujourd'hui, en acceptant de casser les prix, et trouveront des acheteurs parmi les chasseurs de bonnes affaires qui disposent de cash, comme les fonds souverains de Singapour, du Qatar et des familles fortunées. C'est ce qui explique la frénésie d'achat des Qataris à Londres.

Une autre voie est de restructurer ces dettes avec les mêmes banques ou d'autres, de les rallonger ou de les revendre. C'est ce qu'a fait le fonds canadien Tahiti, qui avait acquis 61 hôtels gérés par Intercontinental en 2005: la dette de 461 millions de livres a été rachetée par le fonds souverain de Singapour GIC.

«En France, nous nous attendions à des ventes précipitées, mais le marché est, pour l'instant, anormalement calme, observe Antonia Raccat, avocate chez Lefèvre Pelletier & Associés. Banquiers et prêteurs ont préféré renégocier discrètement les conditions des crédits plutôt que de brader les immeubles, quitte à

ce que les banques relèvent leurs taux d'intérêt et exigent des garanties supplémentaires.»

Quelques conflits entre prêteurs et emprunteurs ont pourtant échoué devant les tribunaux : la tour Cœur Défense dans le quartier d'affaires parisien, qui appartenait à la banque Lehman Brothers, aujourd'hui disparue; le fonds anglais Mansford, qui a acheté onze plates-formes logistiques pour 65 millions d'euros et ne peut rembourser la Royal Bank of Scotland; la foncière Orco, placée sous sauvegarde...

D'autres établissements songent à créer leur structure de défaillance (bad bank) pour gérer ces crédits pourris. C'est le cas, en Allemagne, de la banque Pfandbriefbank, nouveau nom d'Hypo Real Estate, après son sauvetage en catastrophe par l'Etat en 2008. En Espagne, les banques regroupent leurs prêts douteux dans la bad bank baptisée Ahorro Corporacion Soluciones Inmobiliarias.

«Les banques déjà sauvées une fois et qui ne peuvent pas afficher de nouvelles pertes ont, pour le moment, acheté du temps, en repoussant les échéances à des jours meilleurs, lorsque les prix remonteront», analyse M. Carrez. Mais cette perspective est loin d'être certaine.

Le Monde

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
Montréal

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES QUE :

Le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), convie les personnes et organismes intéressés à participer à deux assemblées de consultation le 19 juillet 2010 à compter de 17 h au 405, avenue Ogilvy, salle 200 à Montréal.

Au cours de ces assemblées, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera les projets de résolution ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur ces sujets.

Les assemblées de consultation porteront sur les deux projets de règlements suivants, que le conseil d'arrondissement a adoptés lors de sa séance ordinaire tenue le 6 juillet 2010 :

1- Premier projet de résolution numéro PP10-14004 intitulé :

« Accorder, par résolution, le projet particulier de modification et d'occupation à des fins de restaurant au 7645, boulevard Saint-Michel, zone 0448, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (RCA04-14003). »

L'objet du projet de résolution est d'accorder la demande d'autorisation pour le bâtiment existant situé au 7645, boulevard Saint-Michel, afin d'agrandir le bâtiment existant, d'occuper l'ensemble du bâtiment à des fins de restaurant, de modifier l'aire de stationnement existante, d'aménager une aire de chargement et d'avoir moins de 10 % de la superficie en ouverture sur la façade de la rue Michel-Ange.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

Ce projet déroge aux dispositions des articles 3 et 4 du Règlement sur la démolition et la construction d'un bâtiment commercial sur un emplacement situé au 7645, boulevard Saint-Michel (99-206) et les dispositions des articles 9, 40, 60, 86, 162, 350, 543, 561, 566, 576, 587, 591, 593 et 605 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (01-283), ce projet vise la 0448 illustrée ci-dessous :

2- Premier projet de résolution numéro PP10-14005 intitulé :

« Accorder, par résolution, la transformation du bâtiment situé au 7285-7295, rue Chabot, pour l'ajout d'un sous-sol et d'un deuxième étage afin de permettre l'aménagement d'une deuxième salle de spectacles et de trois nouvelles salles de répétition en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (RCA04-14003). »

L'objet du projet de résolution est d'accorder la demande d'autorisation pour le bâtiment existant situé au 7285-7295, rue Chabot, afin de transformer la partie nord du bâtiment, d'ajouter un sous-sol, d'aménager une deuxième salle de spectacles pouvant accueillir 65 personnes, d'aménager trois nouvelles salles de répétition, d'aménager deux cases de stationnement en cour arrière et de remplacer l'enseigne existante.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

Ce projet déroge aux dispositions des articles 24, 75, 119, 162, 438, 555 et 561 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (01-283), ce projet vise la 0449 illustrée ci-dessous :

Ces projets de résolution contiennent des dispositions propres à des résolutions susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets de résolution et les plans des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement, situé 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures ordinaires d'ouverture.

Le 10 juillet 2010
La secrétaire d'arrondissement,
M^{me} Danielle Lamarre Trignac

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :

Émile : Le 28 juin 2010
STÉPHANE BOUCHARD
227, Montée Sanche, app. 7, Boisbriand, Québec, J7G 2C9

Assemblée :
19^{ème} jour de juillet 2010 à 9 h 00 à l'adresse suivante : 269, BOUL. CURÉ LABELLE, BUREAU 201, STE-THERÈSE, QC, J7E 2X8
Le 6 juillet 2010.

Jean Fortin & Associés Syndics Inc.
Tél. : (450) 442-3260 www.jeanfortin.com

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :

Émile : Le 7 juillet 2010
ESSENSYS SOLUTIONS INC.
4281, Autoroute des Laurentides, Laval QC H7L 5W5

Assemblée :
26^{ème} jour de juillet 2010 à 11 h 00 à l'adresse suivante : 2360, BOUL. MARIE-VICTORIN EST, BUREAU 200, LONGUEUIL QC J4G 1B5.
Le 8 juillet 2010.

Jean Fortin & Associés Syndics Inc.
Tél. : (450) 442-3260 www.jeanfortin.com

Appel d'offres public

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 10 h, à la date indiquée ci-dessous, au Bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 5600, rue Hochelaga, rez-de-chaussée, Montréal, pour :

Soumission no : 2010-023
Date d'ouverture : Le 9 août 2010 à 10 h
Description : Travaux au terrain de bocce du parc Pierre-Bédard

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission représentant une somme de 10% du montant soumissionné, émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'autorité des marchés financiers. Un engagement d'une telle compagnie d'assurances, stipulant un cautionnement d'exécution de 10% du montant annuel de la soumission et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, biens et services de 10% du montant annuel de la soumission, seront accordés au soumissionnaire s'il devient l'adjudicataire du contrat.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée en utilisant les formulaires spécialement préparés à cette fin par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres public à compter du 12 juillet 2010, en payant un montant non remboursable de 26,58 \$ (plus taxes) pour le CD-Rom, payable en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, de 9 h à 16 h 30, au Bureau Accès Montréal, situé au 5600, rue Hochelaga, bureau RC.20, Montréal. Si vous désirez obtenir des renseignements, vous pouvez communiquer avec Monsieur Ronald Blanchette au 514 868-5185.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au Bureau d'arrondissement, situé au 5600, rue Hochelaga, à la salle Hochelaga-Maisonneuve, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, soit le 9 août 2010 à 10 h.

L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 10^È JOUR DE JUILLET 2010
M^{me} Julie Doyon
Secrétaire d'arrondissement

Appel d'offres public

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 10 h, à la date indiquée ci-dessous, au Bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 5600, rue Hochelaga, rez-de-chaussée, Montréal, pour :

Soumission no : 2010-023
Date d'ouverture : Le 9 août 2010 à 10 h
Description : Travaux au terrain de bocce du parc Pierre-Bédard

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission représentant une somme de 10% du montant soumissionné, émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'autorité des marchés financiers. Un engagement d'une telle compagnie d'assurances, stipulant un cautionnement d'exécution de 10% du montant annuel de la soumission et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, biens et services de 10% du montant annuel de la soumission, seront accordés au soumissionnaire s'il devient l'adjudicataire du contrat.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée en utilisant les formulaires spécialement préparés à cette fin par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres public à compter du 12 juillet 2010, en payant un montant non remboursable de 26,58 \$ (plus taxes) pour le CD-Rom, payable en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, de 9 h à 16 h 30, au Bureau Accès Montréal, situé au 5600, rue Hochelaga, bureau RC.20, Montréal. Si vous désirez obtenir des renseignements, vous pouvez communiquer avec Monsieur Ronald Blanchette au 514 868-5185.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au Bureau d'arrondissement, situé au 5600, rue Hochelaga, à la salle Hochelaga-Maisonneuve, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, soit le 9 août 2010 à 10 h.

L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 10^È JOUR DE JUILLET 2010
M^{me} Julie Doyon
Secrétaire d'arrondissement

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet :
www.ledavoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledavoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres
Courriel : avisdev@ledavoir.com

M DIAMOND ASS. INC.
345, AVENUE VICTORIA
SUITE 400, WESTMOUNT
QUÉBEC H3T 2N2
TÉL. : (514) 483-2302
TÉLÉC. : (514) 483-2373

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
9171-2760 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville de St-Laurent, district de Montréal, province de Québec, au 1230, Begin, sous le nom et raison sociale de : «CMD MICRO».

Compagnie débitrice
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que **9171-2760 QUÉBEC INC.** a déposé une cession le 23^{ème} jour de juin 2010 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22^{ème} jour de juillet 2010 à 13h de l'après-midi au bureau du Syndic, 345, ave. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (Qc).

Date à Westmount (Qc), ce 8^{ème} jour de juillet 2010.

M. Diamond & Associés Inc. - Syndics

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de **9207-3253 QUÉBEC INC. (LA ZONE DU DOLLAR)**

AVIS est par les présentes donné que la faillite de 9207-3253 Québec Inc. (La Zone du Dollar) 3650, boul. Saint-Charles, Kirkland, Québec, H9H 3C3, Canada est survenue le 2^{ème} jour de juillet 2010, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23^{ème} jour de juillet 2010 à 10:00 heures, au Bureau du syndic, 1695, boul. Laval, bureau 230, Laval, Québec.

Date à Laval, Québec, 7^{ème} jour de juillet 2010.

LABELLE, MARQUIS INC. Syndics
Luc Marquis, c.a., c.i.r.p.
Responsable de l'actif
1695, boul. Laval
Bureau 230
Laval (Québec) H7S 2M2
Tél. : (450) 967-5525
Télé. : (450) 967-1871

Don in memoriam
Un don de réconfort et d'espoir

514 527-2194
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Fondation québécoise du cancer

allo prof

Aide aux devoirs gratuite partout au Québec!

primaire ET secondaire

514 527-3726
1 888 776-4455
www.alloprof.qc.ca

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

ENTREPRENEUR ARDESA INC.
8850, Ave. du Parc, 2^e étage, Montréal QC H2N 1Y6

AVIS est par les présentes donné que **ENTREPRENEUR ARDESA INC.** a fait cession de ses biens le 29 juin 2010, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23^{ème} jour de juillet 2010 à 10:00 heures, au Bureau du syndic, 1695, boul. Laval, bureau 230, Laval, Québec.

Date à Laval, Québec, 7^{ème} jour de juillet 2010.

Johanne Serpone, CIRP
LE GROUPE SERPONE, SYNDIC DE FAILLITE INC.
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600
Anjou (Québec) H1M 3S3
Tél. : (514) 355-6553 Téléc. : (514) 355-8423

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

6391087 CANADA INC.
2660, rue Ontario Est
Montréal QC H2K 4K4

AVIS est par les présentes donné que **6391087 CANADA INC.** a fait cession de ses biens le 28 juin 2010, et que la première assemblée aura lieu le 19 juillet 2010, à 11h00 AM, au 7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600, Anjou QC H1M 3S3.

Date le 29 juin 2010.

Johanne Serpone, CIRP
LE GROUPE SERPONE, SYNDIC DE FAILLITE INC.
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600, Tour Esso, ANJOU (QUÉBEC) H1M 3S3
Tél. : (514) 355-6553 • Téléc. : (514) 355-8423

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC COUR DU QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. COUR. 500-22-163643-094 FANTASTIQUE LUMINUM LITEE Parties(s) demanderesse(s) vs. SERVICES LAURIN INC Parties(s) défenderesse(s) LE 22 JUILLET 2010 A 10H00 . A LA PLACE D'AFFAIRES DE LA PARTIE DEFENDRESSE SITUÉ AU NUMERO 180, 11ÈRE AVENUE, EN LA VILLE DE LACHINE ET DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL SERONT VENDUS PAR AUTORITE DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIS EN CETTE CAUSE. CONSISTANT EN : - 1 CAMION DE MARQUE FORD MODEL F150 XLT ; - 1 REMORQUE FERMEE IDEAL LETREE SERVICES LAURIN ; - 1 REMORQUE FERMEE STEALTH ; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. MONTRÉAL, CE 08 JUILLET 2010 CLAUDE PAYANT, HUISSIER GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS (514) 397-9277

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPERIEURE DISTRICT DE MONTRÉAL NO. COUR. 500-17-048381-092 PATRICK LESSARD Parties(s) demanderesse(s) vs. ANDRÉA CORTELLAZZI Parties(s) défenderesse(s) LE 23 JUILLET 2010 A 10H00 . AU DOMICILE DE LA PARTIE DEFENDRESSE SITUÉ AU NUMERO 1212 REDPATH CRESCENT, EN LA VILLE ET DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL SERONT VENDUS PAR AUTORITE DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIS EN CETTE CAUSE. CONSISTANT EN : 1 MOBILIER DE SALON SECTIONNEL 5 MORCEAUX EN CUIR BRUN ; - 1 ARMOIRE EN BOIS 3' X 6' 2 PORTES ; - 1 BUREAU EN BOIS 4' X 4' 3 TIROIRS ; DEUX PORTES ; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. MONTRÉAL, CE 08 JUILLET 2010 CLAUDE PAYANT, HUISSIER GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS (514) 397-9277

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE RICHELIEU NO. COUR. 765-17-00947-097 LE 12 JUILLET 2010 A 12H00 . AU LIEU D'ENTREPOTAGE DE LA PARTIE DEFENDRESSE SITUÉ AU NUMERO 324, DE LA RIVE, EN LA VILLE DE STE-ANNE ET DISTRICT JUDICIAIRE DE RICHELIEU SERONT VENDUS PAR AUTORITE DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIS EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN : - 1 CAMION FREIGHTLINER F80 (BLANC) ; - 1 ENSEMBLE 500 K AVEC 2 PELLEES; CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. LEMOYNE, CE 08 JUILLET 2010 PIERRE FAUBERT, HUISSIER GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS (450) 466-2628.

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

4431324 CANADA INC.
350, L'Anjou Ouest, Montréal QC H2N 2E8

AVIS est par les présentes donné que **4431324 CANADA INC.** a fait cession de ses biens le 5 juillet 2010, et que la première assemblée aura lieu le 26 juillet 2010, à 10 h 00, au 7100 rue Jean-Talon Est, bureau 600, Anjou QC H1M 3S3.

Date le 5 juillet 2010.

Johanne Serpone, CIRP
LE GROUPE SERPONE, SYNDIC DE FAILLITE INC.
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600
Anjou (Québec) H1M 3S3
Tél. : (514) 355-6553 Téléc. : (514) 355-8423

PRENEZ AVIS QUE Me PIERRE-BERNARD LABELLE, notaire à Montréal, est en possession du greffe et des dossiers de Monsieur GUY J. COUPAL, autrefois notaire à Montréal, à titre de cessionnaire avec la permission du Comité exécutif, tel qu'il appert d'une résolution en date du 7 mai 2010.

Me Pierre-Bernard Labelle, notaire
1265 rue Berni, bureau 930, Montréal, Québec, H2L 4X4
Tél. : (514) 845-2255
lun. au ven. 9:00 à 17:00

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la compagnie **9224-1033 QUÉBEC INC.** constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au Registraire des entreprises de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Le 7 juillet 2010.

FRASER MILNER CASGRAIN, S.E.N.C.R.L.
Procureurs de la compagnie

AVIS DE VENTE PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. COUR. 500-17-048394-095 LE 23 JUILLET 2010 A 10H00 . AU DOMICILE DE LA PARTIE DEFENDRESSE SITUÉ AU NUMERO 1212 REDPATH CRESCENT, EN LA VILLE ET DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL SERONT VENDUS PAR AUTORITE DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIS EN CETTE CAUSE. CONSISTANT EN : 1 MOBILIER DE SALON SECTIONNEL 5 MORCEAUX EN CUIR BRUN ; - 1 ARMOIRE EN BOIS 3' X 6' 2 PORTES ; - 1 BUREAU EN BOIS 4' X 4' 3 TIROIRS ; DEUX PORTES ; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. MONTRÉAL, CE 08 JUILLET 2010 CLAUDE PAYANT, HUISSIER GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS (514) 397-9277

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), 9153-1640 Québec inc., s'adressera au Registraire des entreprises afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, province de Québec, ce 8 juillet 2010

Francis Santolanni, avocat pour
9153-1640 Québec Inc.
Tél. : (514) 255-6915

Le sous-ministre du revenu du Québec Partie Demanderesse C. **Jean-Pierre Roy (NetZone Média)** Partie Défenderesse NO: 500-02-170139-107 ANNONCE: Le 20 juillet 2010 à 10h00, au 4152, boul. St-Laurent, app. 303 à Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de Jean-Pierre Roy, f.a.s.n. NetZone Média saisis en cette cause, consistant en: Un téléviseur 40" Dvny, un piano antique Clinton, 1 DVD Philips, un vélo stationnaire, un lot de poids et altères et autres... CONDITION: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. INFORMATIONS: (514) 350-9000 Dominic Bouchard, huissier de justice

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), Pique-Vite (Galeries Rive-Nord) Inc. s'adressera au Registraire des entreprises afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, province de Québec, ce 8 juillet 2010

Francis Santolanni, avocat pour
Pique-Vite (Galeries Rive-Nord) Inc.
Tél. : (514) 255-6915

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), N'ouf a Cinq, s'adressera au Registraire des entreprises afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, province de Québec, ce 8 juillet 2010

Francis Santolanni, avocat pour
N'ouf a Cinq, Inc.
Tél. : (514) 255-6915

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHÉNIE

514 251.4000 #3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment! »

www.aqeta.qc.ca

LE MONDE

EN BREF

«Journée du silence» dans les médias italiens

Rome — Les journalistes italiens se sont imposés hier une «journée du silence», avec une grève massive dans les journaux, radios et télévisions, pour protester contre un projet de loi du gouvernement de Silvio Berlusconi limitant les écoutes téléphoniques et leur publication. Pour la Fédération nationale de la presse qui a appelé à cette «journée du silence», il s'agit d'un «geste symbolique pour montrer tous les silences que la loi imposerait». Dès hier 7h, les fils des agences d'information se sont arrêtés et les sites Internet des quotidiens ont cessé d'être actualisés. Les chaînes d'information en continu se sont limitées à trois éditions allégées. La totalité des journaux à grand tirage, comme le *Corriere della Sera*, *La Repubblica* ou *La Stampa*, étaient absents des kiosques, à l'exception d'*Il Giornale*, quotidien de droite appartenant au frère de Silvio Berlusconi. Le projet de loi, adopté au Sénat le 10 juin et qui doit encore être approuvé par les députés, prévoit jusqu'à deux mois de prison et une amende pouvant atteindre 464 700 euros pour les médias diffusant des écoutes ou des enregistrements audio et vidéo pendant une enquête judiciaire. — AFP



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Ingrid Betancourt réclame 6,6 millions à la Colombie

Bogotá — Ingrid Betancourt, qui a été retenue en otage pendant plus de six ans par la guérilla avant d'être secourue par l'armée, a engagé des poursuites contre l'Etat colombien en relation avec son enlèvement, a annoncé hier le ministre de la Défense. Elle réclame 6,6 millions de dollars de dommages-intérêts à l'Etat colombien à titre de compensation pour les effets traumatiques et les pertes de revenus liés à sa captivité dans la jungle. Le ministre a aussitôt fait valoir qu'elle ne pouvait à aucun titre imputer la responsabilité de son rapt à l'Etat. Betancourt, qui possède aussi la nationalité française, avait été enlevée par les Forces armées révolutionnaires de Colombie alors qu'elle faisait campagne comme candidate à l'élection présidentielle de 2002. Le 2 juillet 2008, elle a été libérée par un commando de l'armée colombienne. — Reuters

Nouveau parti autorisé en Birmanie

Rangoun — D'ex-membres du parti de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND) récemment dissoute par la junte, ont été autorisés à former un nouveau parti pour les élections législatives, ont rapporté hier les médias officiels. Ces anciens militants de la LND ont obtenu l'autorisation de lancer une nouvelle formation, la Force démocratique nationale (NDF), pour participer aux élections législatives, organisées cette année pour la première fois depuis 20 ans, ont annoncé la télévision et la radio d'Etat. En mars, les lois qui encadraient les élections ont interdit aux partis de conserver parmi leurs membres tout prisonnier politique. — AFP

Crise alimentaire au Sahel

Dakar — Au Tchad, les humanitaires d'Oxfam ont vu des femmes casser des fourmilères pour récupérer quelques graines; au Mali, des mères partir toute la journée à la recherche de plantes sauvages. A présent, l'ONG sonne l'alarme: la crise alimentaire au Sahel va tourner au «désastre». Hier à Dakar devant la presse, le directeur régional adjoint d'Oxfam, le Burundais Raphaël Sindaye, a énoncé d'emblée son intention: «amener les gouvernants et la communauté internationale à réaliser l'ampleur et la sévérité de la crise alimentaire qui secouent différents pays du Sahel, en particulier le Niger, le Tchad et le Mali mais aussi le nord du Nigeria, la Mauritanie et le Burkina Faso». «Les yeux du monde ont du mal à percevoir cette crise», complexe et lente, qui touche pourtant au moins «dix millions de personnes», a-t-il assuré. — AFP

Lait contaminé en Chine

Pékin — Les autorités chinoises ont saisi 64 tonnes de lait en poudre contenant de la mélamine, adjuvant toxique à l'origine de la mort de plusieurs enfants dans le pays en 2008, ont rapporté hier des médias chinois et des responsables. Certains échantillons de lait en poudre analysés dans le nord-ouest de la Chine ont un niveau de mélamine 500 fois supérieur à celui autorisé, et du lait toxique a été signalé dans le nord-est du pays, écrit l'agence Chine nouvelle. En 2008, au moins six enfants avaient péri et près de 300 000 autres étaient tombés malades après avoir bu du lait en poudre contenant de la mélamine, une substance qui accroît artificiellement la teneur en protéines. Cette fois, des enquêteurs ont découvert des échantillons de poudre de lait d'une laiterie dans la province de Gansu et ont relevé de la poudre de lait contaminée dans celle voisine de Qinghai. — Reuters



JO YONG-HAK REUTERS

Le 26 mars, une corvette semblable à celle-ci avait été torpillée en mer.

L'ONU condamne l'«attaque» contre un navire sud-coréen

HERVÉ COUTURIER

New York — La communauté internationale a condamné hier l'«attaque» ayant causé fin mars le naufrage de la corvette sud-coréenne Cheonan mais sans l'imputer directement à la Corée du Nord, la Chine, protectrice traditionnelle de Pyongyang, s'y étant opposée.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité une déclaration dans laquelle il «condamne l'attaque ayant conduit au naufrage du Cheonan».

Le choix du mot «attaque» est une satisfaction pour Séoul, puisqu'il exclut que le naufrage ait pu résulter d'un accident. L'ambassadrice des Etats-Unis, Susan Rice, l'a souligné devant la presse après la séance du Conseil, affirmant que ce mot «n'est pas neutre».

Mais en même temps, le Conseil s'est contenté d'exprimer sa «profonde préoccupation» du fait qu'une enquête menée par la Corée du Sud, avec la participation de cinq autres Etats, a conclu à la culpabilité de la Corée du Nord. Le Conseil ne va pas jusqu'à faire siennes les conclusions de cette enquête et ne condamne donc pas Pyongyang comme l'aurait souhaité Séoul. Pyongyang a démenti toute responsabilité dans l'incident, ce dont le texte du Conseil «prend note».

La déclaration, lue au nom du Conseil par sa présidente en juillet, l'ambassadrice du Nigeria Joy Ogwu, demande que «des mesures appropriées et pacifiques soient prises envers les personnes responsables de l'incident».

La déclaration salue «la retenue dont a fait preuve la Corée du Sud» et «appelle à une adhésion pleine et entière à l'Accord d'armistice» qui a mis fin à la

guerre de Corée en 1953. Le texte a été négocié entre les cinq membres permanents du Conseil (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie), la Corée du Sud et le Japon.

Le Conseil de sécurité avait été saisi par la Corée du Sud de l'incident naval, survenu le 26 mars, l'un des plus graves depuis l'armistice de la guerre de Corée en 1953. Séoul souhaitait voir la Corée du Nord condamnée pour son rôle présumé dans ce naufrage. Une enquête internationale a conclu fin mai à un tir de torpille par un sous-marin nord-coréen, mais la Corée communiste nie toute responsabilité et exige de pouvoir inspecter le site, près de la ligne de démarcation maritime inter-coréenne et qui a coûté la vie à 46 marins sud-coréens.

«Cette déclaration souligne l'engagement ferme du Conseil de sécurité envers le maintien de la paix et de la sécurité sur la péninsule coréenne. Le message à la Corée du Nord est clair comme de l'eau de roche», a déclaré Mme Rice. L'ambassadeur de Corée du Sud, Park In-kook, s'est dit lui aussi satisfait.

Son homologue du Nord, Sin Son-ho, a en revanche vu dans la déclaration du Conseil une «grande victoire diplomatique» pour son pays et il a réitéré la détermination de son pays à «faire tout son possible pour découvrir la vérité sur cet incident».

La Corée du Nord est prête à poursuivre les pourparlers à Six sur la dénucléarisation, a par ailleurs affirmé M. Sin. «Nous poursuivons avec constance nos efforts pour conclure un traité de paix et pour continuer le processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne dans le cadre des pourparlers à Six», a-t-il dit.

Agence France-Presse

Espions contre espions

L'échange de barbouzes américains et russes est complété

Moscou — Les Etats-Unis et la Russie ont procédé hier à l'aéroport de Vienne au plus important échange d'espions depuis la guerre froide: Washington a transféré les dix agents secrets présumés interpellés le 27 juin sur le sol américain, tandis que Moscou a remis quatre personnes incarcérées en Russie pour espionnage au profit de l'Occident.

L'échange s'est déroulé selon un scénario bien précis. Deux avions, l'un en provenance de New York et l'autre de Moscou, sont arrivés à quelques minutes d'intervalle à l'aéroport de Vienne. Sur le tarmac, le Boeing 767-200 avec à bord les dix agents russes expulsés la veille sur décision de la justice new-yorkaise s'est placé derrière le Yakovlev Yak-42 transportant les quatre citoyens russes condamnés pour espionnage.

L'échange s'est fait au moyen d'un petit autobus, et les deux avions sont ensuite repartis. Au total, l'opération a pris moins d'une heure et demie. Le Yak-42 du ministère russe des Situations d'urgence s'est envolé pour Moscou avec les dix, tandis que le Boeing 767-200 emmenait les quatre vers la Grande-Bretagne.

Le Boeing, affrété par les Etats-Unis, a fait escale à la base aérienne Brize Norton, dans le sud de l'Angleterre, où deux des quatre Russes ont débarqué avant que l'avion ne reparte vers les Etats-Unis, selon un responsable américain.

Le ministre américain de la Justice a confirmé la réussite de l'échange après l'atterrissage



REUTERS

L'échange a eu lieu à l'aéroport de Vienne.

des deux avions à Moscou et en Angleterre. Le ministère russe des Affaires étrangères a également confirmé l'opération. L'échange a été organisé par le directeur de la CIA Leon Panetta et le chef du service de renseignement extérieur russe Mikhaïl Fradkov, indiquait-on à Washington.

Un responsable de la Maison-Blanche a précisé que tous les enfants des agents russes avaient quitté les Etats-Unis pour la Russie ou étaient en train de partir. Selon lui, l'échange avait été envisagé dès le 11 juin par la Maison-Blanche, avant même les arrestations.

Dans cette affaire rondement menée, les deux pays ont obtenu des confessions des agents concernés: les espions russes ont plaidé coupable devant la justice américaine et les Russes accusés de travailler pour l'Ouest ont été contraints de signer des aveux. Le président russe Dimitri Medvedev a signé dans la foulée un décret les gracieux.

Selon le Kremlin, les «quatre» sont Alexandre Zaporozski, Igor Soutiaguine, Guennadi Vassilenko et Sergueï Skripal. Igor Sou-

tiaguine, chercheur en armements reconnu coupable d'espionnage au profit des Etats-Unis, avait dit à des proches qu'il serait transféré en Grande-Bretagne. Condamné à 15 ans de prison en 2004 pour avoir transmis des informations sur des armes, il clame son innocence. Skripal a été déclaré coupable d'espionnage pour le compte de la Grande-Bretagne, mais on ignorait dans l'immédiat s'il avait débarqué sur le sol britannique.

Les dix espions russes ont, de leur côté, été expulsés des Etats-Unis jeudi soir. L'avocat de l'un d'eux, Vicky Pelaez, a expliqué que le gouvernement russe avait proposé à sa cliente 2000 dollars pour vivre chaque mois, se loger et l'aider elle et ses enfants, plutôt que de purger sa peine dans une prison américaine. Son avocat a précisé qu'elle souhaitait retourner dans son pays d'origine, le Pérou.

Les dix espions, qui s'étaient fondus dans la vie de banlieue américaine malgré un fort accent pour certains, étaient sous la surveillance du FBI depuis des années.

Parmi les «quatre» figurent deux colonels des services de renseignement russes condamnés dans leur pays pour avoir compromis des dizaines d'agents de l'ère soviétique puis russe au profit de l'Ouest. L'ex-colonel Alexandre Zaporozski aurait ainsi fourni des informations permettant d'arrêter Robert Hanssen et Aldrich Ames, deux des plus grands espions jamais démasqués aux Etats-Unis.

Associated Press

Sakineh Mohammadi ne sera pas lapidée, indique Téhéran

Londres — Une vaste campagne de mobilisation internationale semble avoir conduit la République islamique d'Iran à renoncer à lapider une femme accusée d'adultère, à en croire l'ambassade d'Iran à Londres qui ne précise pas pour autant si elle sera graciée.

«Selon les informations transmises par les autorités judiciaires compétentes en Iran, [Sakineh Mohammadi Ashtiani] ne sera pas lapidée», a annoncé l'ambassade d'Iran à Londres dans un communiqué cité par le *Times* et le *Guardian*. Le communiqué ne précise toutefois pas si la condamnée, âgée de 43 ans, sera épargnée ou finalement exécutée par pendaison, soulignent les quotidiens britanniques.

Dans la soirée, le porte-parole de la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a indiqué qu'elle serait «particulièrement ravie» si ces informations étaient exactes, mais n'en avait aucune «confirmation officielle».

Sakineh Mohammadi Ashtiani, qui est emprisonnée à Tabriz depuis 2006, dit avoir avoué un adultère sous la contrainte. Son avocat, Mohammad Mostafavi, a indiqué hier «ne pas avoir été informé d'un arrêt de l'application de la peine». «Ma cliente se trouve toujours en prison», a-t-il précisé par téléphone.

«Il reste à voir si les autorités judiciaires en Iran vont confirmer le communiqué de l'ambassade et ordonner une révision du procès. Nous restons inquiets sur le sort de cette femme et de sa famille», a souligné Drewery Dyke, spécialiste du Proche-Orient à Amnesty International, interrogé par l'AFP.

La sentence de lapidation avait suscité de nombreuses condamnations de par le monde, Washington et Londres en tête. Le ministre britannique des Affaires étrangères William Hague avait qualifié jeudi la sentence de «moyennâgeuse», estimant que si elle était mise à exécution, cette lapidation provoquerait «dégoût et horreur dans le monde».

«La lapidation comme moyen de mise à mort s'apparente à de la torture. C'est un acte barbare et odieux», a déclaré de son côté à Washington un porte-parole du département d'Etat, Mark Toner.

Le chef de la diplomatie française, Bernard Kouchner, «révolté», a appelé les responsables iraniens à ce que «le sentiment d'humanité l'emporte».

Campagne internationale

Les enfants de la condamnée ont mené une campagne internationale pour sa libération, qui «progresser bien», a déclaré son fils Sajad au *Guardian* jeudi. «On m'a donné la permission de lui parler et elle est très reconnaissante aux gens du monde entier pour la soutenir».

Le *Times* avait lancé une campagne pour faire annuler la lapidation et publié une lettre ouverte signée par plus de 80 personnalités, dont l'ex-secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice, trois anciens ministres britanniques des Affaires étrangères et Jose Ramos-Horta, président du Timor Oriental et Prix Nobel de la Paix.

Les acteurs américains Robert De Niro et Robert Redford, l'actrice française Juliette Binoche et son compatriote le philosophe Bernard-Henri Levy, figurent au nombre des signataires.

Mme Ashtiani a été condamnée le 15 mai 2006 pour avoir eu «une relation illégale» avec deux hommes après la mort de son mari. Elle a reçu 99 coups de fouet conformément à sa sentence.

En septembre dernier, à l'occasion du procès d'un homme accusé d'avoir tué son mari, un autre tribunal a entamé des poursuites à son encontre pour adultère pour des faits survenus avant la mort de son époux. Bien qu'elle soit revenue sur ses aveux, qu'elle dit avoir fait sous la contrainte, elle a été jugée coupable. La lapidation punit l'«adultère commis en étant marié».

Au moins huit autres femmes et trois hommes courent le risque d'être lapidés en Iran, selon Amnesty International.

Agence France-Presse

Attentats suicides au Pakistan

Khar — Deux kamikazes se sont faits exploser hier devant un bâtiment administratif dans la province pakistanaise de Mohmand, tuant plus de 62 personnes. Une centaine de personnes ont également été blessées, dans un des attentats les plus meurtriers de l'année au Pakistan, malgré les offensives militaires contre les militants dans les régions tribales bordant la frontière avec l'Afghanistan.

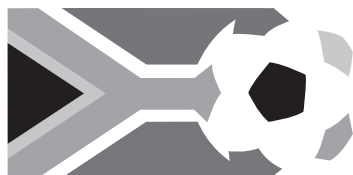
L'attentat s'est produit dans le village de Yakghund, près du bureau de Rasool Khan, un des administrateurs de la région tribale de Mohmand. Selon ce dernier, les détonations ont endommagé entre 70 et 80 commerces et une prison, permettant à une trentaine de détenus de s'échapper.

Au moins un des kamikazes se trouvait sur une moto. Une distribution de fauteuils roulants pour les handicapés et de matériel pour les agriculteurs était en cours à proximité au moment de l'attentat, selon l'administrateur régional, Amjad Ali Khan.

Ce dernier a précisé qu'une cinquantaine de personnes avaient été tuées et plus d'une centaine d'autres blessées.

Associated Press

SPORTS



COUPE DU MONDE 2010

Pour la troisième place
Aujourd'hui
Uruguay c. Allemagne, 14h30

FINALE
Demain
Pays-Bas c. Espagne, 14h30

SOCCER

UNITED STATES SOCCER FEDERATION (USFF)
Section North American Soccer L.

| | G | P | N | BP | BC | Pts |
|-----------|---|---|---|----|----|-----|
| Vancouver | 6 | 2 | 8 | 15 | 9 | 26 |
| Caroline | 4 | 2 | 6 | 16 | 11 | 18 |
| Montréal | 4 | 5 | 5 | 13 | 16 | 17 |
| Baltimore | 4 | 7 | 3 | 13 | 19 | 15 |
| FC Miami | 2 | 4 | 8 | 16 | 21 | 14 |
| St. Louis | 2 | 8 | 3 | 8 | 20 | 9 |

Aujourd'hui
Tampa Bay au Minnesota, 20h
Montréal à St. Louis, 20h10
FC Miami à Portland, 22h

Demain
Caroline à Porto Rico, 19h05

L'Impact affronte une équipe d'expansion, l'AC St. Louis

St. Louis — Aux prises avec une séquence de quatre matchs sans victoire (0-2-2), l'Impact de Montréal aura l'occasion de panser ses blessures en affrontant une équipe d'expansion, l'AC St. Louis, dans la ville du Missouri, aujourd'hui, à Anheuser-Busch Park.

Les hommes de Marc Dos Santos, qui n'ont par ailleurs qu'un gain à leurs huit plus récentes rencontres (1-3-4), tenteront de venir à bout d'une formation qui affiche un dossier global de 2-8-3. Le onze montréalais complètera alors la première moitié de sa saison de 30 rencontres dans la 2^e division de la USSF.

«On ne peut pas s'attendre à ce que ce soit facile à St. Louis, a déclaré l'entraîneur adjoint Mauro Biello. Les équipes de bas de classement sont aussi dangereuses que celles en haut du classement. On ne doit surtout pas les prendre à la légère, encore moins dans notre situation actuelle. On doit revenir à ce qu'on faisait bien défensivement et ne rien donner à l'adversaire.»

L'Impact affronte l'AC St. Louis pour la première fois de son histoire. St. Louis est l'une des trois équipes d'expansion de la ligue cette saison.

Dernier au classement, St. Louis n'a toutefois subi qu'une seule défaite à ses quatre derniers matchs. Jeudi soir, St. Louis a soutiré un point aux Whitecaps à Vancouver, grâce à un verdict nul de 1-1.

Après avoir raté le dernier match de l'Impact, contre les Rhinos de Rochester, le capitaine Nevio Pizzolitto, le milieu de terrain David Testo, l'attaquant Eduardo Sebrango et le défenseur Hicham Aaboubou seront disponibles aujourd'hui.

«On n'est pas satisfaits de la situation en ce moment, mais l'esprit d'équipe et la confiance demeurent à un bon niveau, a noté Pizzolitto. On veut remonter au classement le plus rapidement possible. On doit aborder ce match comme si c'était pour le premier rang. St. Louis n'a pas perdu souvent dernièrement et lorsqu'ils perdent cette saison, c'est par peu de buts.»

Les gardiens de but Matt Jordan (aine) et Andrei Badescu (genou), de même que le défenseur Adam Braz (hanche) n'ont pas accompagné leurs coéquipiers à St. Louis en raison de blessures. C'est Srđjan Djekanovic qui a protégé le filet montréalais lors des sept derniers matchs de l'Impact.

Les deux joueurs de l'Académie de l'Impact, le gardien Dominic Provost et le milieu de terrain Kevin Cossette, ont effectué un deuxième voyage consécutif avec la première équipe.

L'équipe sera de retour à Montréal demain, puis disputera ses quatre matchs suivants au stade Saputo. L'Impact affrontera d'abord les Rail-Hawks de la Caroline le mercredi 14 juillet.

La Presse canadienne

DOUBLÉ POUR CAVENDISH



BOGDAN CRISTEL REUTERS

ET DE DEUX pour Mark Cavendish. Le Britannique de la HTC-Columbia a remporté hier sa deuxième victoire consécutive sur le Tour de France en s'adjugeant au sprint la sixième étape entre Montargis et Gueugnon, la plus longue du Tour 2010 avec 227,5 km. Il n'y a pas eu de changement au classement général, où le Suisse Fabian Cancellara conserve le maillot jaune. En disette depuis le début de la Grande Boucle, le sprinter de l'île de Man a remis les pendules à l'heure depuis jeudi: après son succès entre Épernay et Montargis, il a doublé la mise hier en réglant le peloton au sprint. Il s'agit de sa 12^e victoire sur le Tour. Après avoir éclaté en sanglots à la suite de sa victoire d'étape, jeudi, Cavendish a levé les bras en triomphe cette fois! «Je suis vraiment heureux, a-t-il commenté. J'ai la parole plus facile aujourd'hui parce qu'il y avait beaucoup d'émotions hier [jeudi].»

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

MÉDECINS DU MONDE CANADA recrute EN HAÏTI
Un(e) adjoint(e) au coordonnateur général
Un(e) coordonnateur(trice) médical(e) en santé infantile

EN COLOMBIE
Un(e) consultant(e) en santé mentale

Vous trouverez les descriptions des postes ainsi que les conditions des volontaires et la manière de postuler sur notre site Internet www.medicinsudmonde.ca

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)

Audy, André 1940-2010

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès d'André Audy qui nous a quittés le 8 juillet 2010, à l'âge de 69 ans, à l'Hôpital Général Juiif de Montréal.

Il laisse dans le deuil ses filles chéries Isabelle (Denis Blackburn) et ses enfants Marie-Frédérique et Philippe Olivier) et Héloïse (Martin Gauthier), ses petits-enfants Jeanne et Florence Blackburn, Jules Gauthier et la petite Charlotte, qui naîtra sous peu, de même que ses frères et sœurs, Maurice, qui l'a accompagné tout au long de la dernière année, Madeleine (André Bérubé), Francine, Mireille (Robert Ranger), ainsi que la mère de ses enfants Simone Landry. Neveux et nièces, amis et collègues des bibliothèques de l'Université de Montréal le regretteront également.

La famille vous accueillera à :

Complexe Funéraire Mont-Royal
1297 chemin de la Forêt
Montréal H2V 2P9
514-279-6540

le samedi 10 juillet de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures. La cérémonie des adieux aura lieu à une date ultérieure.

Vos témoignages de sympathie pourront se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer, à l'Hôpital Général Juiif de Montréal ou à tout autre organisme de charité de votre choix.

100 VISITES LIBRES

VUE SUR LE MONT SUTTON,
2 acres, 2 terrains, maison impeccable, cachet et tranquilité près du village, 365 000\$

Visite Libre
Dimanche de 2h à 4h
24 WOODARD, SUTTON
Patricia Maurice c.a.
Immeubles Coldbrook
450 248-0960
www.coldbrook.ca

121 ESTRIE

450' AU BORD DU LAC MAGOG
+ 8 acres, Maison - 3 c.c., 1-800-511-2484. Photos et info pointegervais@gmail.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - Ch-Colomb/Mt-Royal
7 1/2, haut triplex, 3 c.c., pl. bois. Balcons. Cachet. Rénové. Août. 1500\$. 514 521-8871

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-BÉATRIX - LANAUDIÈRE
Charmante petite maison en pierre. Bord d'une cascade et d'une forêt. Très tranquille. 2 100\$ Août. Aussi à vendre : 144 500\$ 514 277-2856

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

SURPLOMBANT LA VALLÉE ET LE LAC DAVIGNON.
Résidence lumineuse à prox. des services de Cowansville tout en étant comme à la campagne. 3 c.c., 2 s. de b., solarium vitré sur le jardin, l'étang et sa cascade font de cette propriété un oasis. 299 000 \$

LOIS HARDACKER
450 242-2000
www.loishardacker.ca
Royal LePage Action
Agence Immobilière

132 CHALET

LAC SAWIN SAINT-ZENON
4 saisons, vue 630 pieds bord de l'eau. 2,5 Acres 3 chambres à coucher. Vastes terrasses et véranda. Sous-sol en béton 6 pieds de hauteur et isolé. Remise pour 2 bateaux. Pêche, gardien, lieu très sécuritaire. 390 000\$

514 388-0518
450 884-1367

PR. MÉTRO ACADIE - Cachet.
Très gr. 3 1/2, poêle au gaz, frigo, Connerge, 600\$ chauff. eau ch. Libre. 514 835-7502

176 CHALET À LOUER

BORD DE L'EAU - Lac 7 (Québec)
3 chalets luxueux. 418 571-9775
www.leschaletsavantage.com

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

CENTRE VILLE
445 rue Viger Ouest app 1109
1421 pc
1 chambre à coucher
1 salle de bain
1 foyer
1 terrasse de 300 pc
579 000\$

514-942-1881
A voir
www.unifly2ph1109.com

135 TERRAINS

A LAVAL STE-ROSE 7 200P.C.
44 x 163 Prêt à construire. Infos à taxes incluses. Kijiji.ca#214498742 185 000\$ 514 594-9694

V.M.R. beau 3 1/2
spacieux, rénové, équipé, chauffé, près services, train, autobus et métro. 835\$ 514 713-5281

176 CHALET À LOUER

BORD DE MER - L'ISLET SUR MER
Condos à louer (ou à vendre) 418 856-607-0 541 514 522-6229
www.lobiebancsurmer.com

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC 4 1/2 const. neuve.
gr. balcon, h-tri-plex, ensoleillé, a/c, pas d'animaux, ref., libre. 514-884-4376

VILLERAY - loft dans ancien
bâtiment industriel, neuf, cachet, design, mur briques, pl. bois. Cour paysager. Près parc, pisc., métro. 1 100\$ A VOIR! 514 602-0310

176 CHALET À LOUER

CHALET - BORD DE MER
Rimouski (Anse-au-sable) Meublé, privé. 1150\$/mois Libre 1er août. 514 629-3157

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMENT LE TORNESOL
1300pc, garage, rangement, pl. bois 522 000\$ négo. 514-712-4974

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

WESTMOUNT, AVE MELVILLE
Grands 4 1/2 et 5 1/2. Chauffé/eau chaude inclus. Contactez Kim. 514-710-7157

161 SOUS-LOCATION

MÉTRO H.-BEAUGRAND, 4 1/2.
Compl. rénové, 2 c.c. fermées. Haut duplex, pl. bois, les entrées, 2 balcons. Secteur tranquille. Libre. 680\$ 514 356-9308

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apprt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BAIE-des-SABLES - GASPÉSIE
Attention entrepreneurs ou retraités Plusieurs opportunités s'offrent à vous sur plus de 33 000 p.c., de terrain. Maison superbement rénovée avec atelier/bureau isolé. La mer, les dolomènes, une vraie qualité de vie, pour vous. Joanne Cagné 418-562-1733 La Capitale Bas St-Laurent

161 SOUS-LOCATION

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apprt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apprt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apprt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BAIE-des-SABLES - GASPÉSIE
Attention entrepreneurs ou retraités Plusieurs opportunités s'offrent à vous sur plus de 33 000 p.c., de terrain. Maison superbement rénovée avec atelier/bureau isolé. La mer, les dolomènes, une vraie qualité de vie, pour vous. Joanne Cagné 418-562-1733 La Capitale Bas St-Laurent

161 SOUS-LOCATION

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apprt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apprt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apprt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »

www.aqeta.qc.ca

MÉTRO JOLIETTE.
Luxueux lofts 3 1/2 et 4 1/2 avec mezz., et terrasse, sur 2 étages, thermo-pompe, lav-vaiss., broyeur, gicleur pour incendie, bois franc, céramique, porte sécurisée avec caméra. 12^e MOIS GRATUIT Sylvain 514-586-3673

SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénévole et faites toute la différence.

Donnez. On peut faire plus encore.

Centralide
1800 268-7582

420 SECTEUR VENTE

BOJEUX est une entreprise familiale québécoise qui crée et fabrique des jeux et jouets de type passe-temps stimulants et non violents. En développement sur les marchés européens, l'entreprise compte engager

UN(E) REPRÉSENTANT(E) DES VENTES SPÉCIALISÉ(E)
qui possède une connaissance approfondie des produits et des fabricantes/concepteurs français et européens. Sous la supervision du directeur des ventes, le/la représentant(e) développera des stratégies ainsi que des outils de promotion et de ventes ayant pour cible le marché européen. Inversement, il/elle aura pour tâche de participer à la conception et au développement de produits susceptibles d'intéresser le marché européen.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Bojeux au
514.355.4444 ou rh@bojeux.com

420 SECTEUR VENTE

420 SECTEUR VENTE

420 SECTEUR VENTE

420 SECTEUR VENTE

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

OFFRE D'EMPLOI

REPRÉSENTANT(E) PETITES ANNONCES

Un poste de représentant(e) aux petites annonces est actuellement ouvert. Il s'agit d'un poste permanent, de 37 ½ heures/semaine.

Description de tâches:

- Sollicitation de nouvelles clientèles
- Renouvellement d'annonces
- Suivi de dossiers à long terme
- Annonces directes encadrées
- Autres responsabilités connexes;

RÉMUNÉRATION :
Commissions

Toute personne intéressée à présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitae avant le 23 juillet 2010 à l'attention de Claudette Béliveau, par courriel à l'adresse : clbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514 985-3330

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

ENTREPRISE en pleine expansion cherche gens sérieux voulant avoir leur propre entreprise dans domaine spécialisé et unique pour la réparation de cuir, vinyle, etc... 418-933-9367 Normand Lee

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

599 MESSAGES

CHERCHÉ À JOINDRE LUCIE AUDET
qui a travaillé au bureau du CRTC à Montréal et ensuite comme chargée de cours à l'UQAM jusqu'en 2004. Contactez Denis Laberge 514-576-9885

Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!

Mettez votre cerveau au défi

Améliorez la santé de votre cerveau durant toute votre vie et aidez à réduire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer en mettant votre cerveau au défi chaque jour - solutionnez des jeux de lettres ou posez des gestes de votre main moins dominante!

Faites le lien pour améliorer la santé de votre cerveau.

Visitez le www.alzheimer.ca ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale, Société Alzheimer

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. www.breton-savard.com 514 254-1447

Don in memoriam Un don de reconfort et d'espoir

514 527-2194
1 877 336-4443
www.fqj.qc.ca

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Tél./Télec. : (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

Nouvelle adresse

1855, rue Du Havre
Montréal Qc H2K 2X4
Téléphonez dès maintenant
514 525-1149
Télécopieur: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le mémoriel

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30
Par téléphone, télécopieur ou par courriel le samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

Besoin d'information? Besoin de support?

Allergique? Pas de panique!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Tél./Télec. : (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

CULTURE



RICHMOND LAM

Les trois comparses de Radio Radio

Festival OFF de Québec

Radio Radio en spectacle sur un toit?

ISABELLE PORTER

Québec — Le Festival OFF de Québec a entrepris des démarches pour présenter un spectacle du groupe de hip-hop Radio Radio sur un toit du quartier Saint-Roch, dans la journée du samedi 17 juillet.

Les fils du projet ne sont pas encore tous attachés, mais il semble que les astres soient bien alignés pour qu'il se réalise. «Ce n'est pas confirmé à 100 %, les gars ont dit oui, mais il me reste à m'entendre avec l'agent du groupe», explique la responsable de la programmation, Sophie Bernier. Si on ne le fait pas cette année, on va le faire l'année prochaine.»

Le spectacle aurait lieu sur le toit d'un immeuble peu élevé de la rue Saint-Joseph et le public pourrait y assister depuis la rue Notre-Dame-des-Angeles. Comme tous les événements organisés par le OFF cette année, le concert serait gratuit.

Le Festival a déjà filmé au moins quatre concerts sur les toits de Québec pour mousser sa programmation. On peut visionner ces petits

films à saveur promotionnelle sur la page Facebook de l'événement. L'organisation compte en outre en concevoir deux autres sur le toit du Club Soda à Montréal au cours du week-end, avec Sunny Duval et le groupe Camaromance.

Si le projet avec Radio Radio se matérialise, il permettrait à ce groupe des Maritimes de se produire à la fois au OFF et au Festival d'été, où il est programmé le soir du 17 juillet à l'Impérial.

Comme le fait remarquer Sophie Bernier, plusieurs artistes connus sont passés d'abord par le OFF. C'est le cas notamment de Patrick Watson, Malajube, Martha Wainwright et plus récemment de Bernard Adamus, qui était au OFF l'an dernier et qui présente un spectacle au Festival d'été cette année.

Créé en 2004, ce petit festival dédié aux découvertes et aux artistes dits émergents se démène cette année avec un budget de moins de 100 000 \$, qui lui a permis quand même d'organiser une cinquantaine de spectacles du 14 au 18 juillet.

Parmi les artistes programmés cette année, on retrouve entre autres le saxophoniste américain

Colin Stetson, qui a tourné dans le passé avec Bell Orchestre, Arcade Fire et The National. Du free jazz déjanté à voir et surtout à entendre le vendredi 16 à 20h sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Toujours dans le créneau du jazz et du sax, Stetson sera suivi à 21h du collectif montréalais Franco Proietti Morph-tet qui mêle dit-on avec brio le jazz, le hip-hop et le funk. Enfin, ce sera décidément un gros vendredi sur le parvis, où se produira aussi dès 17h le chanteur folk Sean Nicolas Savage qu'on dit extravagant et terriblement talentueux. Sophie Bernier insiste aussi sur le spectacle de Hidden Words le lendemain au complexe Méduse. Constitué de deux anciens membres du trio Unicorns, le duo fait dans la pop sucrée.

Le OFF, qui fait son entrée à Méduse cette année, présente des spectacles dans pas moins de sept lieux.

Le Devoir

www.quebecoff.org

CONCERTS CLASSIQUES

Sans plus tarder...

FESTIVAL DE MUSIQUE DE LACHINE

Schumann: Ouverture Genoveva, Symphonie no 2. Poulenc: Concerto pour orgue, cordes et timbales. Vincent Boucher (orgue), Orchestre de la francophonie, Jean-Philippe Tremblay. Église Angles-Gardiens de Lachine, jeudi 8 juillet 2010.

CHRISTOPHE HUSS

Le concert avait beau être gratuit, bravo aux courageux qui ont bravé la chaleur pour s'enfermer dans une église-étuve, bravo aussi aux musiciens qui ont donné de leur personne avec vigueur. Mais honte à ceux qui pensent que l'on s'enferme dans une église lorsqu'il fait 30 degrés pour entendre des palabres.

Je n'ai aucun problème avec les remerciements aux commanditaires — ils sont vitaux — et félicite le maire de Lachine pour son intervention factuelle et minimale. Hélas, le directeur artistique, Richard Turp, n'avait pas compris qu'on n'était pas venu pour subir des péroraisons sur l'ordre de composition des symphonies de Schumann ou l'harmonie changeante de Poulenc. Le simple bon sens ou la charité chrétienne (après tout, on était dans une église) impliquent que l'étalage de l'érudition devrait être réservé aux endroits climatés. «Sans plus tarder...», a-t-il osé ajouter à la fin du laïus sur Schumann. Tu l'as dit...

Un autre qui n'avait pas envie de tarder, c'était Jean-Philippe

Tremblay. Même symphonie et même erreur que Yannick Nézet-Séguin à Saint-Nom-de-Jésus en septembre dernier: un tempo est dicté par un lieu et les circonstances, et jouer dans une église cette œuvre à toute allure comme si on était à la salle Claude-Champagne est une erreur de débutant. Les bras m'en tombent que les deux éminents jeunes chefs québécois soient tombés dans un piège aussi évident.

Je réentendrai avec grand plaisir la dynamique 2^e Symphonie de Schumann de Jean-Philippe Tremblay dans une salle de concert. Mais là, la polyphonie était complètement brouillée (je parle là surtout du Finale, car le 2^e mouvement est fondamentalement inapproprié à une acoustique d'église). Ironie de la situation: le chef, lui, aurait dû tarder. Cinq minutes de bla-bla en moins et cinq minutes de musique en plus...

Le seul bonheur fut l'écoute de ce puissant et somptueux orgue Casavant récemment restauré, parfaitement enregistré par Vincent Boucher dans le concerto de Poulenc. Le niveau de l'orchestre était un peu faible par moments, mais c'était impossible de faire mieux. Expérience orgue-orchestre plus concluante, en tout cas, que la 3^e de Saint-Saëns par l'OSM à Notre-Dame en septembre 2008, avec Zubin Mehta impuissant face à un organiste autiste.

Le festival se poursuit jusqu'au 17 juillet et tous les concerts sont gratuits.

Le Devoir



CIRQUE ÉLOIZE

Toute la force de I.D. réside dans la fusion entre la danse de rue, hautement acrobatique, et les numéros de cirque de haut vol.

I.D. du Cirque Éloize

Éclair de chaleur dans le Vieux-Port

I.D. Du Cirque Éloize. Au Quai de l'horloge du Vieux-Port de Montréal jusqu'au 25 juillet.

ISABELLE PARÉ

De l'énergie à haute dose et de l'adrénaline à profusion, doublées d'une ambiance à faire fondre le macadam: la troupe Éloize a fait monter la température de plusieurs degrés lors de la première de I.D. donnée dans le Vieux-Port en ouverture du festival Montréal complètement cirque.

Un éclair de chaleur madelinot a littéralement frappé jeudi soir le chapiteau blanc que le Cirque Éloize a investi à l'occasion du festival de cirque.

Avec sa nouvelle création résolument urbaine, inspiré du break dance et des mangas japonais, Éloize déploie sur scène une nouvelle tournée

d'artistes puissants, typés et prodigieusement énergiques.

D'entrée de jeu, I.D. nous plonge en pleine jungle urbaine, à la manière d'un *West Side Story* version 2010, avec b-boys et b-girls, bandes rivales et aficionados de la mode de rue à l'avant-plan. Les décibels de Jean-Phi Goncalves (Beast) et d'Alex McMahon chauffent l'atmosphère, qui s'enflamme dès que les danseurs multiplient les vrilles sur la scène. En première partie, l'entrée en piste d'un cycliste qui défie les lois de la gravité en escaladant à vélo un mur escamotable tétanise la foule.

Les numéros de main à main, de cerceau aérien et de mât chinois révèlent tour à tour la puissance acrobatique de l'équipe d'Éloize. Puissance qui atteint son apogée en deuxième partie lors d'un sublime numéro de trempomur, mené à un rythme enlevant sur des parois ani-

mées de graffitis et de tableaux projetés. Lancés de tous les côtés entre le sol, les murs et des interstices taillés dans le mur, des acrobates nourris au Gatorade achèvent de clouer les spectateurs sur leur chaise.

Seul bémol, quelques numéros moins incarnés en deuxième partie, dont un de tissu aérien où l'esprit urbain qui habite le reste de la création se perd en cours de route.

On souhaiterait aussi voir plus les prestations huilées et livrées au quart de tour par les prodigieux danseurs Elon Höglund, Emmanuelle LePhan et Kone Thong Vongpraseuth. Avec leurs vrilles, jeux de pied et popping d'enfer, on en prendrait une double dose. Toute la force de I.D. réside d'ailleurs dans la fusion entre la danse de rue, hautement acrobatique, et les numéros de cirque de haut vol, pour accoucher d'un tout cohérent. La fusion devient os-

mosé lors d'un numéro où un véritable dialogue s'entame entre contorsion et break dance. Les costumes déjantés imaginés par Linda Brunelle et les projections dynamiques (parfois sous-utilisées) de Robert Massicotte donnent au tout un puissant ADN urbain.

Après avoir scellé le mariage poétique du cirque et du théâtre dans *Rain* et *Nebbia*, Éloize réussit avec I.D. celui du cirque et de la danse. Mais dans ce virage à 180 degrés, la force narrative et la charge émotionnelle qu'Éloize avait insufflées à ses créations précédentes passent à la trappe, il faut le dire. On ne sort de I.D. ni bouleversé ni ému. Mais la création distille en revanche une énergie adolescente, hautement contagieuse, qui contaminera un très large public. De l'énergie brute, livrée de main de maître.

Le Devoir

EN BREF

CTV: Lisa Laflamme remplacera Lloyd Robertson

Toronto — La correspondante Lisa Laflamme succédera au chef d'antenne Lloyd Robertson à la mi-2011, a annoncé la chaîne CTV hier. Lloyd Robertson et Lisa Laflamme se partageront la tâche au cours des 12 prochains mois. À la suite de cette période de transition, Mme Laflamme occupera le poste à temps plein. Cette annonce survient quelques heures à peine après que M. Robertson a annoncé, au journal télévisé de jeudi soir, qu'il quitterait ses fonctions d'ici un an. M. Ro-

bertson ne quitte pas pour autant le réseau CTV. Il sera coanimateur de l'émission d'affaires publiques *W-5*. Le dirigeant principal de la chaîne télévisée, Ivan Fecan, a affirmé jeudi que M. Robertson était l'un des chefs d'antenne les plus respectés au Canada. Tous sont tristes de le voir partir à CTV, a-t-il ajouté, mais la chaîne télévisée est excitée à l'idée qu'il demeure dans la famille. Lloyd Robertson, âgé de 76 ans, a commencé à travailler pour le réseau CTV en 1976. Il occupait le poste de chef d'antenne depuis 1983. Il est le second chef d'antenne à annoncer son départ. En mai, Kevin Newman, de Global, avait annoncé qu'il quittait son poste. — *La Presse canadienne*

GOLF EN RÉGION

CHARLEVOIX

Fairmont
LE MANOIR RICHELIEU
QUE DU VERT ENTRE CIEL ET MER... MAGNIFIQUE !

Forfait Ultime de golf à Charlevoix à partir de 359 \$* par nuitée, incluant l'hébergement, le petit-déjeuner buffet pour deux et le golf illimité

Réservations 1 800 441 1414 — www.fairmont.com

LANAUDIÈRE

FORFAIT GOLF & VOITURETTE
Partie de golf 18 trous incluant la voiturette motorisée
Lundi au jeudi excluant jours fériés

Avant 8h et après midi
Parcours des Braves 34,95\$ - Parcours des Seigneurs 44,95\$
Toute la journée les 12, 13, 14 & 15 juillet 2010
Parcours des Moulins 29,95\$

Tarif par personne, deux personnes par voiturette, taxes en sus.

2075 Côte Terrebonne à Terrebonne • Réservations : 450 964-2251 • www.golfiversant.com

CANTONS DE L'EST

LE COUP DES DAMES!

Du lundi au jeudi, les dames sont à l'honneur!
Droit de 18 trous avec 1/2 voiturette.
33 \$/pers. (taxes non incluses)

Réservation au 819-843-5688
Tarifs et avantages sur www.orford.com

LES PETITES ANNONCES

514.985.3322



1 800.363.0305

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

Charme & prestige



AUX PORTES DE L'ESTRIE
À L'Avenir, belle propriété installée dans un décor enchanteur, entièrement rénovée, sur 25 acres - climatiseur - échangeur d'air, un seul niveau. Aménagement extérieur, potager, 2 garages, sentier de près d'un km, petit ruisseau. 224 900\$. MLS 8312649.
PATRICK GALVAN 819 475-8335
Courtier immobilier — PROPRIÉTAIRE DIRECT Inc.
www.proprietairerdrummond.com



Déjà VENDU
Nouveauté OUTREMONT
251 Outremont - 1 079 000 \$
Cottage détaché en excellence état près parc Outremont. 4 chambres, sous-sol fini, 2 1/2 s/bains, foyer au bois. Terrasse, petit jardin, stationnement extérieur.
MLS # 837 7014

GARAGE + STAT.
1793 P.C. NET OUTREMONT
30 Bates # 508 - 679 000 \$
Séjail à profusion ! Très grand condo - 1793 p.c. net. Unité occupant tout le côté ouest de l'immeuble avec vue panoramique sans aucune obstruction. Bâti « Art déco » exceptionnellement entretenue. Possibilité 3 chambres, foyer au bois, 2 s/bains, 2 terrasses. Garage et stationnement extérieur.
MLS # 833 2053

CHARLOTTE MICHAUD
514-272-1010
www.charlottemichaud.com
Groupe Sutton-Immobilier inc.
Courtier immobilier agréé



RIVIÈRE-BLEUE
Au lac Long, loin des aléas, maison impeccable. 2 étages à flanc de coteau, arbres matures, plage privée.
SIA 8228519 245 000 \$
PHILIPPE MÉTHÉ 418 894-3363
de Kamouraska à Cacouana
Agent immobilier affilié — Re/Max elegance inc.
elegance.philippe@yahoo.ca



SUR LAC CHAMPLAIN
Grand terrain double riverain, grande maison design 5 cc., petit commerce devant, cuisine avec vue sur lac, 575,000\$ une aubaine... faites vite!
PATRICIA MAURICE C.I.A. 450 248-0960
Immobilier Coldbrook
www.coldbrook.ca patricia@coldbrook.ca



PLATEAU
Oasis au centre-ville digne de Manhattan. À deux pas du Parc Lafontaine. Totalement rénové et pensé par un architecte. Boiseries d'origine. Plafond 9,5 pieds. 1531 p.c. 595 000 \$.

412 ST-CLAUDE, APP. 306
Condo d'exception situé dans un îlot de verdure, conçu par un designer de So-Ho à New-York et voisin du Château Ramezay. 1212 p.c. 445 000 \$

PATRICIA LALLIER
514-499-1898
Agente immobilière agréée
www.patricialallier.com



MAISON ANCESTRALE TROIS-PISTOLES
Grande maison bâtie en 1745 sur un site en hauteur avec vue imprenable sur le fleuve. Rénovée en respect de son caractère patrimonial. 6 c.c. avec leurs salles de bain, 2 salons, 2 salles à manger, jardins, garage, verger, boisé. Immense terrain de 24 arpents carrés. Vendue 350 000\$ meublée. SIA 8375683
JOANNE GAGNÉ 418 562-1733
La Capitale Bas St-Laurent

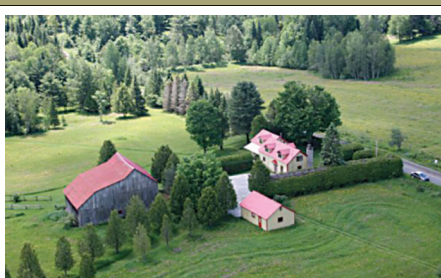


DANVILLE
Belle ferme, coquette maison centenaire, excellents bâtiments, 226 acres vallonnées, élevage de chevaux et bovins. Seulement 377 000 \$.
NICOLE GAUTIER ENR. 819 826-2348
Courtier immobilier agréé

Domaine ancestral
Au cœur de la route des vins
Dunham, Québec
• Circa 1842, entièrement rénové
• 148 acres, forêt et pâturages
• Très beaux bâtiments de ferme dont l'un restauré en studio-galerie d'art
• Paradis de chevreuils, de randonnées et de ski de fond
• 5 chambres, bureau, cuisine campagnarde, sàm, 2 foyers
• Garage double, piscine creusée, ruisseau, paysage professionnel
• Offre rare, peu de comparables, nombreux extras. \$ 1 095 000
Information : (450) 295.3104 (514) 779.9795
www.duproprio.com # 155314 + de 100 photos 4 saisons



VIEUX LONGUEUIL
La campagne au pied du pont!
Cottage de charme sur immense jardin arboré de +6500 pi²: cachet, 5 ch. fermées, foyer de pierres, planchers de lattes, solarium, garage. Situation exceptionnelle, entre piste cyclable et Place Longueuil. 357 000 \$.
www.duproprio.com/194175



LAC BROME
121 acres avec maison ancestrale, visitez www.166cheminbrandy.com
PIERRE GROLEAU
Re/Max du Carlier P.G.,
514-278-7170

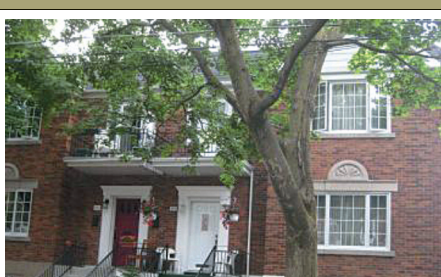
WHITLOCK WEST
Hudson, Québec

La belle vie

Demeurez au cœur du superbe Club de golf privé d'Hudson.
Appelez-nous (450) 458-5688 • www.whitlockwest.com



CANTONS DE L'EST
Près de Golf et Ski Owl's Head
Prix révisé à \$249,000.00 (était \$270,000.00). Dans les Cantons de l'est, près de Golf et Ski Owl's Head, maison de campagne construite par un ébéniste, avec 2 foyers et beaucoup de cachet. Très bel aménagement paysager et verrière avec bain-tourbillon. Très bien située dans un secteur des plus paisibles avec vue sur les montagnes.
www.duproprio.com/119749



NDG
Duplex impeccable. Entretien attentionné à l'intérieur comme à l'extérieur. Terrasse + jardin. Rénovation (factures à l'appui). Près des services et transports. À VISITER! 965 000 \$
GILLES MARCIL 514 497-0822
Courtier Imm. agréé



L'Oie Blanche sur Mer
Condos à vendre bord du fleuve / L'Islet sur Mer
À partir de 138 000 \$
www.oieblanchesurmer.com



CHARLEVOIX
LA MALBAIE
VUE PANORAMIQUE SUR LE ST-LAURENT
Haut de gamme, construction de qualité supérieure, assurant un confort absolu. Terrain privé de 236,806 p.c. Fenestration abondante. S. de séjour avec escalier central, mezz., toit cathédrale, boiseries. Pl. de granit, bois et céramique, marbre. 5 c.c., 3 1/2 s. de b. Beaucoup de rangement. Terrasse et gazebo. Prox. des écoles, ski, golf, hôpital, Fairmount Manor Richelieu, casino, marina. 999 999 \$.
duproprio.com/153515 418 633-0679

Êtes-vous **mobile** ?

m. LE DEVOIR.com

